

****Étiquette de contenant****

SENCOR^{MD} 75 DF

Herbicide Granulaire se dispersant dans l'eau

GROUPE	5	HERBICIDE
--------	----------	-----------

COMMERCIAL (AGRICOLE)

CONTENU NET : 2,0 à 454 kg

Pour la suppression de certaines graminées et mauvaises herbes à feuilles larges

PRINCIPE ACTIF : métribuzine 75 %

N° D'HOMOLOGATION 17242 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

ENTREPOSER DANS UN ENDROIT FRAIS ET SEC



ATTENTION

POISON

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'EMPLOI

Renseignements sur le produit : 1-888-283-6847

Bayer CropScience Inc.
Suite 200, 160 Quarry Park Blvd S.E.
Calgary, Alberta T2C 3G3

En cas de déversements, d'empoisonnement ou d'incendie, appeler le numéro d'urgence suivant 1-800-334-7577 (24 heures par jour).

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

MODE D'EMPLOI : Se référer au livret fourni avec ce contenant.

MISES EN GARDE : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif si ingéré, inhalé ou absorbé par la peau. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter de respirer les poussières ou le brouillard de pulvérisation. Se laver les mains avant de manger, boire, mâcher de la gomme, fumer ou utiliser les toilettes. Si le produit pénètre sous les vêtements, les retirer immédiatement, se laver à grande eau et enfiler des vêtements propres. Laver les vêtements contaminés à l'eau chaude et au savon avant de les porter de nouveau. Se laver soigneusement à l'eau tiède et au savon après avoir manipulé le produit. Ne pas contaminer les plans d'eau. Ne pas contaminer les aliments (pour humains et pour animaux). Lire et respecter les directives et instructions figurant sur l'étiquette. Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur. Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée et que vous avez besoin de renseignements sur les limites maximales de résidus pour un pays importateur, veuillez communiquer avec Bayer CropScience Canada Inc., au 1-888-283-6847, ou consultez le site www.cropscience.bayer.ca.

Pendant les activités de mélange, de chargement, de nettoyage et de réparation, les opérateurs et autres personnes manipulant le produit doivent porter : une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des lunettes de protection ou un écran facial, des chaussures avec des bas. REMARQUE : Retirer l'équipement de protection individuelle immédiatement après avoir manipulé le produit. Laver l'extérieur des gants avant de les retirer et, le plus tôt possible, bien se laver et enfiler des vêtements propres. Suivre les directives du fabricant relativement au nettoyage et à l'entretien de l'équipement de protection individuelle ou utiliser un détergent et de l'eau chaude. Conserver et laver l'équipement de protection individuelle séparément des autres vêtements.

PREMIERS SOINS : En cas d'empoisonnement, consulter IMMÉDIATEMENT un médecin ou communiquer avec un centre antipoison. Amener la victime dans un lieu sûr et non contaminé. Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **EN CAS D'INGESTION :** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. **EN CAS D'INHALATION :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : AU MÉDECIN : Aucun antidote particulier n'est disponible. Traiter en fonction des symptômes. **SYMPTÔMES D'EMPOISONNEMENT :** Le composé ne provoque pas de symptômes précis pouvant être diagnostiqués. Des troubles respiratoires et une sédation accompagnent l'empoisonnement.

ENTREPOSAGE : Entreposer ce produit loin de la nourriture humaine ou animale. Entreposer dans un endroit frais, sec de manière à prévenir la contamination croisée avec des autres pesticides, semences, les engrais et nourriture de consommation humaine et animale. Entreposer dans le contenant d'origine et hors de la portée des enfants, de préférence dans une aire d'entreposage verrouillée.

ÉLIMINATION

SAC ET DU CONTENANT NON-RECYCLABLE

1. Rincer à fond le sac de plastique vide ou rincer le contenant vide trois fois et ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du sac de plastique/du contenant vide avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le sac de plastique vide/le contenant inutilisable.
4. Éliminer le sac de plastique/le contenant conformément à la réglementation provinciale.

CONTENANT RECYCLABLE

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant vide trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant vide rincé inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/territoriale.

CONTENANT RÉCUPÉRABLE/À REMPLISSAGES MULTIPLES (ACCUBIN) : RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

Ce contenant contient en réalité plus que le CONTENU NET de 227/454 kg. Toutefois, on ne peut déverser que la quantité achetée de 227/454 kg, puisqu'un petit montant restera dans le contenant. Ce montant est nécessaire pour assurer que la quantité de produit acheté est mesurée avec précision jusqu'au dernier kilogramme.

Ce contenant, ainsi que tout matériel fixé ou associé à celui-ci, appartiennent à Bayer CropScience Inc., Suite 200, 160 Quarry Park Blvd S.E.; Calgary Alberta T2C 3G3. Ce contenant a été conçu pour le recyclage et le rechargement. Votre participation à ce programme de contenants réutilisables contribuera à un environnement plus sain et assurera que ces contenants pratiques sont disponibles en permanence.

1. Après l'utilisation, retourner le contenant à l'endroit d'achat ou aux lieux désignés à cet effet.
2. Ce contenant peut être rempli à nouveau seulement avec de SENCOR 75 DF.
3. Aucun autre usage de ce contenant n'est permis.
4. Inspecter attentivement le contenant pour tout dommage avant de le recharger.
5. Vérifier le contenant pour toute fuite après le rechargement et avant le transport.
6. Ne pas recharger ou transporter tout contenant endommagé ou ayant une fuite.

2026-03-27
2024-1348

7. Si on ne veut pas recharger le contenant, le retourner à l'endroit d'achat.

ÉLIMINATION DES PRODUITS NON UTILISÉS OU DONT ON VEUT SE DÉPARTIR : Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial/territorial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

SENCOR est une marque déposée de Bayer.

240330

****Étiquette de livret****

SENCOR^{MD} 75 DF

Herbicide Granulaire se dispersant dans l'eau

GROUPE	5	HERBICIDE
--------	----------	-----------

COMMERCIAL (AGRICOLE)

Pour la suppression de certaines graminées et mauvaises herbes à feuilles larges

PRINCIPE ACTIF : métribuzine 75 %

N° D'HOMOLOGATION 17242 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

ENTREPOSER DANS UN ENDROIT FRAIS ET SEC



ATTENTION

POISON

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'EMPLOI

Renseignements sur le produit : 1-888-283-6847

Bayer CropScience Inc.
Suite 200, 160 Quarry Park Blvd S.E.
Calgary, Alberta T2C 3G3

En cas de déversements, d'empoisonnement ou d'incendie, appeler le numéro d'urgence suivant 1-800-334-7577 (24 heures par jour).

INDEX

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	7
MISES EN GARDE.....	7
PREMIERS SOINS	7
RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES.....	8
MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES	8
NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR.....	8
ÉLIMINATION	9
MODE D'EMPLOI.....	10
DIRECTIVES CONCERNANT LE MÉLANGE ET LA PULVÉRISATION	10
DELAI AVANT LE RETOUR AU CHAMPS	11
GESTION DE LA DÉRIVE DE PULVÉRISATION	12
ZONES TAMPONS DE PULVÉRISATION	12
RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE	13
UTILISATION POUR L'EST DU CANADA.....	15
RENSEIGNEMENTS SUR LES CULTURES ET RESTRICTIONS.....	15
MODE D'EMPLOI.....	15
MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES.....	15
TYPES DE SOLS ET RESTRICTIONS	16
RENSEIGNEMENTS SUR LES TRAITEMENTS.....	16
SOJA	17
POMMES DE TERRE.....	23
TOMATES TRANSPLANTÉES (cultivées pour la transformation seulement).....	27
ASPERGERAIES (établies).....	29
LUPINS BLANCS DOUX	29
CAROTTES DE TRANSFORMATION	30
ARBRES FRUITIERS NOUVELLEMENT PLANTÉS	30
PLANTATIONS ÉTABLIES D'ARBRES FRUITIERS	30
BLEUETS EN CORYMBE NOUVELLEMENT PLANTÉS.....	31
TOMATES TRANSPLANTÉES (destinées au marché frais seulement)	32
CAROTTES.....	34
UTILISATIONS POUR L'OUEST DU CANADA.....	36
RENSEIGNEMENTS SUR LES CULTURES ET RESTRICTIONS.....	36
MODE D'EMPLOI.....	36
MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES.....	36
TYPES DE SOLS ET RESTRICTIONS	38
RENSEIGNEMENTS SUR LES TRAITEMENTS.....	38
BLÉ ET ORGE DE PRINTEMPS	39
BLÉ D'HIVER (MILIEU SEMI-ARIDE).....	41
POIS DE GRANDE CULTURE.....	41
POIS DE CONSERVERIE	43
POIS CHICHES	44
LENTILLES	44
SOJA	46
FÉVEROLES	47
POMMES DE TERRE.....	48
POMMES DE TERRE - APPLICATION PAR SYSTÈME D'IRRIGATION PAR ASPERSION	49
ASPERGERAIES (établies).....	51
BRISE-VENT	51
BLEUETS EN CORYMBE NOUVELLEMENT PLANTÉS.....	52
CAROTTES.....	52
LUPIN BLEU	52

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

MISES EN GARDE

- **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**

- Nocif si ingéré, inhalé ou absorbé par la peau.
- Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.
- Éviter de respirer les poussières ou le brouillard de pulvérisation.
- Se laver les mains avant de manger, boire, mâcher de la gomme, fumer ou utiliser les toilettes.
- Si le produit pénètre sous les vêtements, les retirer immédiatement, se laver à grande eau et enfiler des vêtements propres.
- Laver les vêtements contaminés à l'eau chaude et au savon avant de les porter de nouveau.
- Se laver soigneusement à l'eau tiède et au savon après avoir manipulé le produit.
- Ne pas contaminer les plans d'eau.
- Ne pas contaminer les aliments (pour humains et pour animaux).
- Lire et respecter les directives et instructions figurant sur l'étiquette.
- Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.
- Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée et que vous avez besoin de renseignements sur les limites maximales de résidus pour un pays importateur, veuillez communiquer avec Bayer CropScience Canada Inc., au 1-888-283-6847, ou consultez le site www.cropscience.bayer.ca.

Pendant les activités de mélange, de chargement, de nettoyage et de réparation, les opérateurs et autres personnes manipulant le produit doivent porter :

- une chemise à manches longues et un pantalon long;
- des gants résistant aux produits chimiques;
- des lunettes de protection ou un écran facial;
- des chaussures avec des bas.

REMARQUE :

- Retirer l'équipement de protection individuelle immédiatement après avoir manipulé le produit. Laver l'extérieur des gants avant de les retirer et, le plus tôt possible, bien se laver et enfiler des vêtements propres.
- Suivre les directives du fabricant relativement au nettoyage et à l'entretien de l'équipement de protection individuelle ou utiliser un détergent et de l'eau chaude. Conserver et laver l'équipement de protection individuelle séparément des autres vêtements.

PREMIERS SOINS

En cas d'empoisonnement, consulter IMMÉDIATEMENT un médecin ou communiquer avec un centre antipoison. Amener la victime dans un lieu sûr et non contaminé. Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

- **CONTACT AVEC LES YEUX :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

- **CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS:** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
- **EN CAS D'INGESTION :** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
- **EN CAS D'INHALATION :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

AU MÉDECIN : Aucun antidote particulier n'est disponible. Traiter en fonction des symptômes.

SYMPTÔMES D'EMPOISONNEMENT : Le composé ne provoque pas de symptômes précis pouvant être diagnostiqués. Des troubles respiratoires et une sédation accompagnent l'empoisonnement.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

- Ne pas utiliser de tiges ou de feuilles traitées pour l'alimentation humaine ou animale à moins d'avis contraire sur l'étiquette. Utiliser uniquement selon les directives figurant sur l'étiquette.
- Ne pas pulvériser lorsque les conditions météorologiques favorisent la dérive. Ne pas permettre au brouillard de dériver sur des végétaux désirables.
- Ne pas contaminer l'eau avec les eaux de rinçage de l'équipement.
- Ne pas pulvériser directement dans l'eau ou sur des terrains où de l'eau de surface est présente.
- L'utilisation de ce produit chimique pourrait entraîner la contamination des eaux souterraines, en particulier dans les zones où les sols sont perméables (p. ex. les sols sableux) et/ou la nappe phréatique est peu profonde.
- Après le traitement et pendant les épisodes de pluie suffisamment importants pour causer du ruissellement, ces produits chimiques peuvent atteindre les eaux de surface, y compris les cours d'eau et les réservoirs.
- Afin de réduire le ruissellement dans les habitats aquatiques à partir des zones traitées, il faut évaluer les caractéristiques et les conditions du site avant le traitement. Parmi les caractéristiques et conditions propices au ruissellement, sans s'y limiter, les pluies abondantes, une pente modérée à abrupte, un sol nu ou mal drainé (p. ex. les sols compactés, à texture fine ou à faible teneur en matières organiques comme l'argile). Il faut éviter d'épandre ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.
- Ne pas excéder les taux recommandés sur l'étiquette. Un traitement inégal (chevauchement des largeurs d'application, variation de la vitesse d'avancement, pulvérisation pendant les virages en bout de champ, etc.) peut endommager les cultures et accroître les risques de dommages aux cultures subséquentes.
- Après la récolte, les pratiques culturales qui assurent un mélange du sol complet peuvent contribuer à réduire les risques de dommages aux cultures subséquentes.

NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR

Laver le pulvérisateur à fond pour enlever tout résidu d'herbicide risquant d'abîmer d'autres cultures. Choisir un endroit non cultivé, loin de toute source d'approvisionnement en eau, pour déverser les eaux résiduelles contenant de SENCOR 75 DF. Bien rincer le réservoir du pulvérisateur, puis le remplir d'eau après avoir ajouté 250 mL de détergent fort pour chaque 100 L d'eau. Faire circuler le mélange dans toutes les parties du pulvérisateur pendant 5 minutes, puis vider le réservoir par le circuit de pulvérisation. Répéter le procédé une deuxième fois. Faire un dernier rinçage en remplissant le réservoir d'eau propre, puis faire circuler l'eau dans toutes les parties du pulvérisateur pendant 5 minutes et vider celui-ci par le circuit de pulvérisation. Nettoyer à fond la pompe et les filtres des buses. Finalement, laver les surfaces extérieures du réservoir du pulvérisateur, les buses et les rampes.

ENTREPOSAGE

Entreposer ce produit loin de la nourriture humaine ou animale. Entreposer dans un endroit frais, sec de manière à prévenir la contamination croisée avec des autres pesticides, semences, les engrais et nourriture de consommation humaine et animale. Entreposer dans le contenant d'origine et hors de la portée des enfants, de préférence dans une aire d'entreposage verrouillée.

ÉLIMINATION

SAC ET DU CONTENANT NON-RECYCLABLE

1. Rincer à fond le sac de plastique vide ou rincer le contenant vide trois fois et ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du sac de plastique/du contenant vide avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le sac de plastique vide/le contenant inutilisable.
4. Éliminer le sac de plastique/le contenant conformément à la réglementation provinciale.

CONTENANT RECYCLABLE

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant vide trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant vide rincé inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/territoriale.

CONTENANT RÉCUPÉRABLE /À REMPLISSAGES MULTIPLES (ACCUBIN)

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX : Ce contenant contient en réalité plus que le CONTENU NET de 227/454 kg.

Toutefois, on ne peut déverser que la quantité achetée de 227/454 kg, puisqu'un petit montant restera dans le contenant. Ce montant est nécessaire pour assurer que la quantité de produit acheté est mesurée avec précision jusqu'au dernier kilogramme.

Ce contenant, ainsi que tout matériel fixé ou associé à celui-ci, appartiennent à Bayer CropScience Inc., Suite 200, 160 Quarry Park Blvd S.E.; Calgary Alberta T2C 3G3. Ce contenant a été conçu pour le recyclage et le rechargement. Votre participation à ce programme de contenants réutilisables contribuera à un environnement plus sain et assurera que ces contenants pratiques sont disponibles en permanence.

1. Après l'utilisation, retourner le contenant à l'endroit d'achat ou aux lieux désignés à cet effet.
2. Ce contenant peut être rempli à nouveau seulement avec de SENCOR 75 DF.
3. Aucun autre usage de ce contenant n'est permis.
4. Inspecter attentivement le contenant pour tout dommage avant de le recharger.
5. Vérifier le contenant pour toute fuite après le rechargement et avant le transport.
6. Ne pas recharger ou transporter tout contenant endommagé ou ayant une fuite.
7. Si on ne veut pas recharger le contenant, le retourner à l'endroit d'achat.

ÉLIMINATION DES PRODUITS NON UTILISÉS OU DONT ON VEUT SE DÉPARTIR : Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial/territorial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

MODE D'EMPLOI

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

MÉLANGES EN CUVE :

POUR LE TRAITEMENT EN PRÉSEMIS SURFACE OU NON SÉLECTIF, EN PRÉSEMIS INCORPORÉ ET EN PRÉLEVÉE :

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons de pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas effectuer de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.
--

Dans certains cas, le mélange de produits antiparasitaires en cuve peut entraîner une diminution de l'efficacité antiparasitaire ou une augmentation des dommages à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Bayer CropScience Inc. au 1-888-283-6847 ou www.cropscience.bayer.ca pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

Bayer CropScience Inc. n'a pas complètement évalué le rendement (efficacité) du produit et/ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) pour l'ensemble des mélanges en cuve possibles, des conditions environnementales ou des variétés végétales. Les mélanges en cuve qui ne figurent pas spécifiquement sur la présente étiquette doivent faire l'objet d'un essai sur une petite zone, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer qu'ils se prêtent à une application généralisée.

Effectuer un essai de floculation pour déterminer la compatibilité physique de ce produit avec d'autres produits.

DIRECTIVES CONCERNANT LE MÉLANGE ET LA PULVÉRISATION

- Il est essentiel que le pulvérisateur soit étalonné correctement avant de procéder à un traitement.
- Pression de pulvérisation - de 150 à 275 kPa; pour les lentilles, les pois et les pois de conserverie, ne pulvériser qu'à 275 kPa.
- Volume de pulvérisation - se reporter à la section appropriée de chaque culture pour connaître les volumes d'eau requis.
- Utiliser des tamis d'au moins 0,3 mm (50 mailles) dans les buses et les filtres du pulvérisateur (les filtres en feutre ou dont les mailles sont plus petites se bloqueront). On recommande l'utilisation d'un tamis 16 mailles du côté admission de la pompe.
- Utiliser des buses 6502, 8002 ou TK2 ou des buses de plus fort calibre.
- Ne pas utiliser de pulvérisateur à jet d'air ou d'autre matériel de pulvérisation haute pression pour un traitement avec SENCOR 75 DF.
- L'AGITATION DOIT ÊTRE VIGOUREUSE ET CONTINUE PENDANT LE REMPLISSAGE ET LA PULVÉRISATION AFIN DE MAINTENIR UN MÉLANGE APPROPRIÉ. L'agitation assurée par la conduite de retour est insuffisante. Il faut que le pulvérisateur soit doté d'un tube de barbotage, d'un jet d'agitation ou d'un dispositif d'agitation mécanique. L'agitation doit engendrer des ondulations à la surface du liquide. La pompe doit fournir un débit adéquat au

système de dérivation ou d'agitation par jet afin de maintenir un mélange homogène et ce, même lorsque les rampes sont en fonction.

- Vérifier fréquemment le pulvérisateur pendant les traitements pour s'assurer qu'il fonctionne correctement et qu'il produit un brouillard uniforme.
- Éviter les chevauchements qui entraînent un dépassement des taux recommandés.
- NE PAS APPLIQUER CE PRODUIT À L'AIDE D'UN ÉQUIPEMENT DE PULVÉRISATION AÉRIENNE.

Avant d'utiliser SENCOR 75 DF et les mélanges en cuve, examiner le matériel de pulvérisation et s'assurer qu'il est entièrement propre et exempt de rouille ou de corrosion. Pour éviter toute contamination par des résidus de pesticides utilisés antérieurement, rincer les conduites avec de l'eau propre ou les détergents recommandés. Éliminer les eaux de rinçage en utilisant une méthode approuvée.

Voir, sur l'étiquette des autres produits, les méthodes de mélange recommandées. Voici la séquence de mélange recommandée pour SENCOR 75 DF:

1. Remplir le réservoir du pulvérisateur ou le réservoir ravitailleur au quart avec de l'eau.
2. Mettre les circuits de recirculation et d'agitation en marche pendant le mélange et l'application.
3. Ajouter la quantité recommandée de SENCOR 75 DF.
4. Si le mélange contient des poudres mouillables ou d'autres produits se dispersant dans l'eau, voir les directives spécifiques au mélange sur l'étiquette des produits en question.
5. Remplir le réservoir du pulvérisateur avec la quantité d'eau désirée.
6. Si le mélange contient des concentrés émulsifiables ou d'autres produits solubles, ajouter ces produits vers la fin du remplissage du réservoir du pulvérisateur.
7. Poursuivre l'agitation pendant le transport et la pulvérisation et ce, jusqu'à ce que le réservoir du pulvérisateur soit vide.

Les mélanges contenant SENCOR 75 DF doivent être maintenus en agitation en tout temps et pulvérisés immédiatement. Ne pas laisser le mélange reposer pendant une période prolongée. La qualité de l'eau, le pH, la température et/ou d'autres caractéristiques du mélange peuvent influencer sur la durée de conservation du mélange.

REMARQUE : S'il y a arrêt de la pulvérisation et de l'agitation avant que le réservoir du pulvérisateur ne soit vide, les matières en suspension se déposeront au fond du réservoir. Lorsque la pulvérisation doit être interrompue, il est recommandé de poursuivre l'agitation jusqu'à ce que la pulvérisation reprenne. Si l'agitation doit être interrompue avant que le réservoir du pulvérisateur ne soit vide, respecter les étapes suivantes avant de reprendre la pulvérisation :

1. Enlever le filtre principal.
2. Mélanger mécaniquement la solution (à l'aide d'une palette, etc.) avant de redémarrer la pompe. S'assurer que les sédiments se déplacent hors de la zone basse du réservoir.
3. Démarrer l'agitation à pleine régime.
4. Gratter, avec la palette, les coins du réservoir.
5. Réinstaller le filtre principal.

À la fin de chaque journée de pulvérisation, rincer le réservoir et les conduites du pulvérisateur avec de l'eau.

DÉLAI AVANT LE RETOUR AU CHAMP

Ne pas retourner sur les lieux et en interdire l'accès pendant les 12 heures suivant le traitement. Exception : si le produit est injecté ou incorporé au sol, des travailleurs peuvent pénétrer dans l'aire traitée s'ils n'entrent pas en contact avec le produit pulvérisé.

Ne pas appliquer ce produit d'une manière qui le mettrait en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, soit directement, soit par dérive. Seuls des manipulateurs portant un équipement de protection individuelle peuvent être autorisés à pénétrer dans la zone d'épandage pendant le traitement.

GESTION DE LA DÉRIVE DE PULVÉRISATION

Pulvérisation sur de grandes cultures : **NE PAS** appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer avec des gouttelettes plus petites que la classification moyenne de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

ZONES TAMPONS DE PULVÉRISATION

Les zones tampons de pulvérisation indiquées ci-dessous dans le tableau sont requises entre le point d'application directe et le côté sous le vent le plus proche des habitats terrestres vulnérables (tels que prairies, régions boisées, terres à bois, haies, pâturages, grands pâturages libres et zones arbustives), des habitats d'eau douce vulnérables (tels que lacs, rivières, bourbiers, étangs, fondrières des Prairies, criques, ruisseaux, marais, réservoirs et milieux humides) et des habitats estuariens ou marins.

Culture	Méthode d'épandage	Zones tampons de pulvérisation (mètres) requises pour la protection des :						
		Habitats d'eau douce d'une profondeur de :			Habitats estuariens ou marins d'une profondeur de :			Habitats terrestres
		< 1 m	1–3 m	> 3 m	< 1 m	1–3 m	> 3 m	
Toutes les cultures sauf les tomates	Pulvérisateur de grandes cultures	5	2	1	5	2	1	10
	Pulvérisateur de grandes cultures muni d'écrans	2	1	0	2	1	0	3
	Pulvérisateur de grandes cultures muni de buses à jet conique	4	1	1	4	1	1	5
Tomates	Pulvérisateur de grandes cultures	10	3	1	5	2	1	15
	Pulvérisateur de grandes cultures muni d'écrans	3	1	0	2	1	0	5
	Pulvérisateur de grandes cultures muni de buses à jet conique	5	2	1	4	1	1	10

Lorsque les mélanges en cuve sont autorisés, consulter les étiquettes des produits d'association et observer la zone tampon de pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) des produits impliqués dans le mélange en cuve et appliquer en utilisant le plus gros calibre de gouttelettes de pulvérisation (classification de l'ASAE) précisé sur les étiquettes des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons de pulvérisation associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration de l'équipement de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon de pulvérisation dans la section Pesticides du site Canada.ca.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que SENCOR 75 DF est un herbicide du groupe 5. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à SENCOR 75 DF et à d'autres herbicides du groupe 5. Les biotypes résistants peuvent finir par dominer au sein de la population des mauvaises herbes si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut aussi exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux herbicides :

- Dans la mesure du possible, alterner SENCOR 75 DF ou les herbicides du même groupe 5 avec des herbicides qui appartiennent à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.

- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent. Pour ralentir l'acquisition d'une résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.
- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines des mauvaises herbes sur le site touché en utilisant, dans la mesure du possible, un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte avant le passage dans un autre champ et en utilisant des semences non contaminées.
- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Bayer au 1-888-283-6847 ou à www.cropscience.bayer.ca.

UTILISATION POUR L'EST DU CANADA

RENSEIGNEMENTS SUR LES CULTURES ET RESTRICTIONS

SENCOR 75 DF assure une suppression des mauvaises herbes sélective dans les cultures suivantes :

EST DU CANADA
• Soja • Pommes de terre • Tomates transplantées (cultivées pour la transformation seulement) • Aspergeraies (établies) • Lupins blancs doux • Arbres fruitiers (nouvellement plantés et établis) • Bleuets en corymbe (nouvellement plantés) • Tomates transplantées (destinées au marché frais seulement) • Carottes

MÉLANGES EN CUVE :

Se référer à la section MODE D'EMPLOI - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX pour obtenir des informations sur le mélange en cuve.

SENCOR 75 DF peut endommager certaines cultures de rotation :

- Les cultures suivantes : oignon, céleri, poivron, chou, laitue, épinard, betteraves à sucre et potagère, navet, citrouille, courge, concombre, melon, tabac et canola (colza) non résistant aux triazines sont sensibles à SENCOR 75 DF et peuvent être endommagées si elles sont ensemencées dans un champ traité avec SENCOR 75 DF pendant l'année de l'application ou l'année suivante.
- Les cultures protectrices ou ensemencées à l'automne telles que le blé, l'avoine et le seigle peuvent être endommagées si elles sont ensemencées au cours d'une saison où SENCOR 75 DF a été utilisé.

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

REMARQUE : SENCOR 75 DF HERBICIDE NE SUPPRIME PAS LES BIOTYPES RÉSISTANT AUX TRIAZINES.

GRAMINÉES

Brome des seigles	Sétaire géante
Digitaire sanguine	Sétaire glauque
Échinochloa pied-de-coq	Sétaire verte
Panic capillaire	Sorgho d'Alep (jeunes pousses)
Panic d'automne	

MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES

Abutilon	Patate douce
Amarante à racine rouge	Petite herbe à poux
Amarante fausse-blite	Pissenlit (jeunes pousses)
Bourse-à-pasteur	Renouée liseron ²
Chénopode blanc	Renouée persicaire
Lampourde glouteron	Renouée scabre
Sida épineuse ¹	Soude roulante
Mollugine verticillée ¹	Spargoute des champs ³

Moutarde des champs
Ortie royale³
Oxalide dressée¹

Stellaire moyenne
Stramoine commune¹
Tabouret des champs²

1. PRÉLEVÉE seulement
2. POSTLEVÉE seulement
3. Répression à l'aide de plusieurs applications de 200 g/ha en postlevée.

TYPES DE SOLS ET RESTRICTIONS

Les taux de SENCOR 75 DF recommandés sont fonction de la texture du sol et de sa teneur en matière organique. Les tableaux de dosage figurant dans la présente étiquette font état de trois groupes de texture de sol, à savoir les textures grossières, moyennes et fines. S'il est difficile de classer le sol avec certitude, communiquer avec son représentant Bayer, son conseiller en sols et cultures ou toute autre personne compétente. Le tableau suivant classe les différents de sols par catégorie de texture :

GROSSIÈRE	MOYENNE	FINE
Sable loameux Loam sableux	Loam Loam limoneux Limon Loam sablo-argileux Argile sableuse	Loam limono-argileux Argile limoneuse Loam argileux Argile

- Dans le cas des sols à texture variable comportant des zones de texture grossière et sableuse, certains dommages peuvent être causés aux cultures dans les zones sableuses si le taux utilisé est celui prescrite pour les sols à texture plus fine.
- Les loams sableux et les loams limono-argileux sont des sols transitoires et peuvent être classés en tant que sols à texture moyenne dans certaines régions.
- Ne pas utiliser SENCOR 75 DF sur les sols TOURBEUX, au risque d'endommager les cultures subséquentes.
- Ne pas utiliser sur les sols à texture grossière contenant moins de 2 % de matière organique.

RENSEIGNEMENTS SUR LES TRAITEMENTS

TRAITEMENT DE PRÉSEMIS SURFACE OU NON SÉLECTIF :

- Dans les systèmes de travail de conservation du sol, de travail réduit du sol, de travail du sol sur billons, de cultures en bandes ou de semis direct.
- SENCOR 75 DF seul ou en mélange en cuve peut être utilisé pour un traitement en pleine surface jusqu'à 30 jours avant le semis.
- Si cela est possible, ne pas déplacer le sol traité à côté du rang ou déplacer du sol non traité sur la surface du sol au moment du semis, car l'efficacité de l'herbicide peut être réduite.
- La pluie ou une irrigation aérienne sont nécessaires pour amener SENCOR 75 DF dans la couche supérieure du sol, là où germent les graines des mauvaises herbes.

TRAITEMENT EN PRÉSEMIS INCORPORÉ :

- Voir les directives sur l'incorporation figurant sur l'étiquette des produits d'association.
- Éviter d'incorporer en profondeur, car la suppression des mauvaises herbes sera moins efficace et les risques de dommages aux cultures seront accrus.
- Incorporer avec des outils qui assurent une incorporation uniforme et à faible profondeur (pulvérisateur, herse, houe rotative, etc.).
- Une seule incorporation donne des résultats satisfaisants; toutefois, une seconde incorporation améliore en général le mélange de l'herbicide avec le sol et la suppression des mauvaises herbes (particulièrement sur les sols à texture grossière).

TRAITEMENT EN PRÉLEVÉE :

- SENCOR 75 DF seul ou en mélange en cuve peut être utilisé pour un traitement en pleine surface après le semis, mais avant la levée de la culture ou des mauvaises herbes.
- Le traitement en prélevée peut être effectué dans tous les systèmes culturaux (classique, de conservation, avec travail réduit du sol, avec travail sur billons, etc.).
- La pluie ou une irrigation aérienne sont nécessaires pour amener SENCOR 75 DF dans la couche supérieure du sol, là où germent les graines des mauvaises herbes.
- Si des conditions d'humidité adéquates ne règnent pas dans les 7 à 10 jours suivant le traitement et que des mauvaises herbes commencent à lever, un léger passage avec une houe rotative ou une incorporation à faible profondeur (au plus 1,25 cm) améliorera le rendement, réduira les dommages aux cultures, activera le produit chimique et préviendra la formation d'une croûte sur le sol.
- Un temps sec ainsi que des pluies ou une irrigation excessive après le traitement peuvent réduire l'efficacité de l'herbicide.
- Ne pas procéder à une irrigation massive immédiatement après le traitement.

TRAITEMENT EN POSTLEVÉE HÂTIVE :

- Ne pas mélanger SENCOR 75 DF avec des engrais liquides, des huiles, des concentrés d'huile ou des surfactants pour un traitement en postlevée, car d'importants dommages peuvent être causés aux cultures.
- Ne pas récolter dans les 60 jours qui suivent le traitement en postlevée, à moins d'avis contraire.
- La couverture complète de la surface foliaire des mauvaises herbes est essentielle pour une suppression adéquate en postlevée.

TRAITEMENT FRACTIONNÉ (POMMES DE TERRE SEULEMENT):

- Dans le cas d'un traitement fractionné, le produit peut être appliqué en prélevée et en postlevée. Éviter de l'incorporer au sol.
- Ne pas utiliser plus de 1,5 kg/ha de produit par saison de croissance.
- Ne pas récolter dans les 60 jours qui suivent le traitement en postlevée, à moins d'avis contraire.

TRAITEMENT EN BANDES :

- Dans le cas d'un traitement en bandes, le produit peut être appliqué en prélevée et en postlevée, de la manière indiquée ci-dessus, mais en utilisant proportionnellement moins de SENCOR 75 DF par hectare :

$$\frac{\text{Largeur des bandes en centimètres}}{\text{Largeur des rangs en centimètres}} \times \text{taux pleine surface/ha} = \text{Taux en bandes/ha}$$

- Les mauvaises herbes se trouvant entre les bandes traitées doivent être supprimées par un travail du sol, au besoin; il faut utiliser des écrans de protection pour empêcher le sol fraîchement retourné d'atteindre les bandes traitées.

SOJA - EST DU CANADA

- Utiliser le taux prescrit pour un traitement en pleine surface en prélevée avec 150 à 300 L d'eau par hectare et en présemis incorporé avec au moins 100 L d'eau par hectare.
- Les traitements avec SENCOR 75 DF effectués à des taux supérieurs à celui recommandés peuvent causer des brûlures, un jaunissement ou un rabougrissement de la culture. Si de fortes pluies surviennent peu de temps après le traitement, la culture peut être endommagée, particulièrement dans les zones mal égouttées où l'eau peut rester pendant plusieurs jours. La semence de soja doit être placée à au moins 4 cm sous la surface du sol.

- VARIÉTÉS : Avant d'utiliser SENCOR 75 DF, consulter son représentant Bayer, son détaillant de produits chimiques ou son fournisseur de semences pour obtenir de plus amples renseignements sur la tolérance des variétés de soja.
- NE PAS UTILISER SENCOR 75 DF SUR DES SOLS SABLEUX OU SUR DES SOLS À TEXTURE GROSSIÈRE COMPORTANT MOINS DE 2 % DE MATIÈRE ORGANIQUE.
- Ne pas effectuer plus d'un traitement par saison, peu importe la méthode employée.

SENCOR 75 DF utilisé seul en prélevée¹

Texture du sol	Taux par hectare et matière organique		
	Moins de 2 %	2 à 4 %	Plus de 4 %
GROSSIÈRE	NE PAS UTILISER	550 g	750 g
MOYENNE	750 g	925 g	1,1 kg
FINE	1,1 kg	1,25 kg	1,5 kg

1. REMARQUES CONCERNANT LE SEMIS DIRECT ou LE TRAVAIL MINIMUM : NE PAS UTILISER SENCOR 75 DF sur les sols de texture grossière. Lorsque les conditions sont mauvaises (sécheresse), les additifs suivants peuvent être utilisés pour effectuer les traitements recommandés : concentré d'huile (Assist) à 1 % v/v ou surfactant non ionique à 0,1 % v/v.

SENCOR 75 DF UTILISÉ AVEC D'AUTRES HERBICIDES

Se reporter à l'étiquette du ou des produits d'association pour connaître les recommandations pertinentes, les directives concernant l'utilisation, les restrictions, les précautions et les mauvaises herbes supplémentaires supprimées qui ne sont pas précisées sur la présente étiquette. À moins qu'il ne soit interdit de le faire sur cette étiquette ou sur les étiquettes des produits d'association, procéder à un traitement en pleine surface ou en bandes.

SENCOR 75 DF utilisé en mélange en cuve en présems incorporé

Mauvaises herbes supprimées	Produits	Taux par hectare et textures de sol		
		GROSSIÈRE	MOYENNE	FINE
Feuilles larges et graminées annuelles	SENCOR 75 DF ¹ plus Treflan Liquide EC (480 g/L)	550 g 1,2 L	750 g 1,7 L	750 g 2,4 L
Ci-dessus plus souchet comestible	SENCOR 75 DF ¹ plus Herbicide Dual II Magnum	550 g 1,15 – 1,75 L	750 g 1,15 – 1,75 L	750 g 1,15 – 1,75 L
	SENCOR 75 DF plus Frontier MAX ²	550 g 860 963 mL	750 g 860 - 963 mL	750 g 860 - 963 mL

1. Sur des sols argileux lourds de type Brookston, le taux de SENCOR 75 DF doit être accrue au maximum (1,1 kg/ha) pour assurer une suppression tout au long de la saison.
2. Le taux le plus faible de l'herbicide Frontier MAX ne permet qu'une répression du souchet comestible.

SENCOR 75 DF utilisé en prélevée, après l'incorporation en présems d'autres herbicides

Mauvaises herbes supprimées	Produits	Taux par hectare et textures de sol		
		GROSSIÈRE	MOYENNE	FINE
Feuilles larges et graminées annuelles	Treflan Liquide EC (480 g/L) suivi de SENCOR 75 DF ¹	1,2 L 550 - 750 g	1,7 L 750 - 1100 g	2,4 L 1,1 - 1,5 kg
Ci-dessus plus souchet comestible	Herbicide Dual II Magnum suivi de SENCOR 75 DF ¹	1,15 – 1,75 L 550 - 750 g	1,15 – 1,75 L 750 - 1100 g	1,15 – 1,75 L 1,1 - 1,5 kg

1. Le taux de SENCOR 75 DF est fonction de la teneur en matière organique du sol. Voir les taux pour SENCOR 75 DF utilisé seul. Lorsque les populations de mauvaises herbes à feuilles larges sont faibles, les taux de SENCOR 75 DF peuvent être réduites de 25 %.

**SENCOR 75 DF utilisé seul ou en mélange en cuve (semis direct ou travail minimum)
en présemis de surface (jusqu'à 30 jours avant le semis) ou en traitement non sélectif**

Mauvaises herbes supprimées	Produits ¹	Taux par hectare et textures de sol		
		GROSSIÈRE	MOYENNE	FINE
Mauvaises herbes annuelles de moins de 4 cm de hauteur et suppression résiduelle des mauvaises herbes annuelles ²	SENCOR 75 DF	Ne pas utiliser	0,75 - 1,1 kg	1,1 - 1,5 kg
Ci-dessus plus les espèces résistant aux triazines et les graminées	SENCOR 75 DF Plus Herbicide Pursuit (240 g é.a./L)	Ne pas utiliser	0,53 - 1,0 kg 312- 420 mL	0,64-1,3 kg 312-420 mL
Pour un meilleur traitement non sélectif des mauvaises herbes énumérées ci- devant, y compris la suppression des mauvaises herbes de plus de 4 cm et vivaces déjà levées	L'un des traitements ci-dessus, plus Herbicide Liquide Roundup WeatherMAX avec la Technologie Transorb 2 ³ ou R/T 540 Herbicide Liquide ³	Ne pas utiliser	0,83 L	0,83 L
			0,83 L	0,83 L

(suite en page suivante)

**SENCOR 75 DF utilisé seul ou en mélange en cuve (semis direct ou travail minimum)
en présemis de surface (jusqu'à 30 jours avant le semis) ou en traitement non sélectif (suite)**

Mauvaises herbes supprimées	Produits ¹	Taux par hectare et textures de sol		
		GROSSIÈRE	MOYENNE	FINE
Mauvaises herbes levées, annuelles ou vivaces et une suppression résiduelle de mauvaises herbes annuelles y compris l'arroche étalée jusqu'au stade de 10 feuilles	SENCOR 75 DF ⁴ plus Herbicide Liquide Roundup WeatherMax avec la Technologie Transorb 2 ³ ou R/T 540 Herbicide Liquide ³	Ne pas utiliser	0,75 – 1,1 kg 1,67 L 1,67 L	1,1-1,5 kg 1,67 L 1,67 L
Mauvaises herbes annuelles de moins de 4 cm de hauteur et la suppression résiduelle contre les mauvaises herbes annuelles ⁴	SENCOR 75 DF plus Herbicide Dual II Magnum	0,67 – 0,75 kg 1,15 - 1,75 L	0,75 – 1,1 kg 1,15 - 1,75 L	1,1 – 1,5 kg 1,15 - 1,75 L
Graminées annuelles et mauvaises herbes à feuilles larges, y compris mauvaises herbes levées, annuelles ou vivaces	Le traitement ci-dessus plus Herbicide Liquide Roundup WeatherMax avec la Technologie Transorb 2 ³ ou R/T 540 Herbicide Liquide ³	1,67 L 1,67 L		

- Lorsque les conditions sont mauvaises (sécheresse) et pour obtenir un meilleur traitement non sélectif des petites mauvaises herbes levées annuelles, les additifs suivants peuvent être utilisés pour effectuer les traitements recommandés :
 - concentré d'huile (Assist) à 1 % v/v
 - surfactant non ionique à 0,1 % v/v
 - huile, 28-0-0, ou 10-34-0 à 5% v/v (pour les mélanges en cuve avec l'herbicide Dual II Magnum +/- l'herbicide *glyphosate* , seulement)
- Utiliser le taux le plus élevé pour supprimer les graminées nuisibles ou lorsque la population de mauvaises herbes à feuilles larges est dense.
- Les taux peu élevés de Roundup Weathermax Herbicide Liquide avec la technologie Transorb 2 ou R/T 540 n'assurant pas la suppression efficace des vivaces, telles que le chiendent. Consulter l'étiquette d'herbicides Roundup Weathermax Herbicide Liquide avec la technologie Transorb 2 ou R/T 540 au sujet des mauvaises herbes vivaces supprimées.
- Consulter le tableau qui s'intitule « SENCOR 75 DF utilisé seul en prélevée » pour les taux spécifiques basés sur les types de sols et la teneur en matière organique.

Applications en prélevée de SENCOR 75 DF utilisé en mélange en cuve (pour tous les systèmes culturaux, à moins d'indications contraires)

Mauvaises herbes supprimées	Produits	Taux par hectare et textures de sol		
		GROSSIÈRE	MOYENNE	FINE
Feuilles larges et graminées annuelles	Travail conventionnel SENCOR 75 DF ^{2, 3,4} plus Herbicide Dual II Magnum ⁵	550 - 750 g 1,15 – 1,75 L	750 - 1100 g 1,15 – 1,75 L	1,1 - 1,5 kg 1,15 – 1,75 L
	Semis direct ou travail minimum SENCOR 75 DF ^{1, 2, 3,4} plus Herbicide Dual II Magnum ⁵	550 g 1,15 – 1,75 L	750 - 1100 g 1,15 – 1,75 L	1,1 - 1,5 kg 1,15 – 1,75 L
	SENCOR 75 DF Plus Herbicide Frontier MAX	550 g 756 – 860 mL	670 g 756 – 963 mL	750 g 756 – 963 mL
Les mauvaises herbes énumérées ci-dessus, plus suppression partielle de la morelle noire et du panic millet	Travail conventionnel SENCOR 75 DF ² plus Herbicide Pursuit (240 g é.a./L)	550 - 750 g 312 - 420 mL	750 - 1100 g 312- 420 mL	1,1 - 1,5 kg 312-420 mL
	Semis direct ou travail minimum SENCOR 75 DF ^{1,4} plus Herbicide Pursuit (240 g é.a./L)	Ne Pas utiliser	0,53 - 1,0 kg 312-420 mL	0,64 - 1,33 kg 312-420 mL

(suite en page suivante)

**Applications en prélevée de SENCOR 75 DF utilisé en mélange en cuve
(pour tous les systèmes culturaux, à moins d'indications contraires) (suite)**

Mauvaises herbes supprimées	Produits	Taux par hectare et textures de sol		
		GROSSIÈRE	MOYENNE	FINE
Pour un meilleur traitement non sélectif des mauvaises herbes énumérées ci-dessus, y compris la suppression des mauvaises herbes de plus de 4 cm et la vivaces déjà levées	L'un des traitements ci-dessus, en semis direct ou travail minimum plus Herbicide Liquide Roundup WeatherMax avec la Technologie Transorb 2 ^{6,7} ou R/T 540 Herbicide Liquide ^{6,7}	Ne Pas Utiliser	0,83 L 0,83 L	0,83 L 0,83 L
Graminées annuelles et mauvaises herbes à feuilles larges, y compris la morelle, les mauvaises herbes levées, annuelles ou vivaces	Semis direct ou travail minimum SENCOR 75 DF ^{1, 2, 3,4} plus Herbicide Dual II Magnum	550 g	750 - 1100 g	1,1 - 1,5 kg
		1,15 – 1,75 L	1,15 – 1,75 L	1,15 – 1,75 L
	plus Herbicide Liquide Roundup WeatherMax avec la Technologie Transorb 2 ⁷ ou R/T 540 Herbicide Liquide ⁷	1,67 L 1,67 L		

1. En SEMIS DIRECT ou TRAVAIL MINIMUM : Lorsque les conditions sont mauvaises (sécheresse) et pour obtenir un meilleur traitement non sélectif des petites mauvaises herbes levées annuelles, les additifs suivants peuvent être utilisés pour effectuer les traitements recommandés :
 - concentré d'huile (Assist) à 1 % v/v
 - surfactant non ionique à 0,1 % v/v
 - huile, 28-0-0, ou 10-34-0 à 5% v/v (pour les mélanges en cuve avec l'herbicide Dual II Magnum +/- l'herbicide *glyphosate*, seulement)
2. Le taux de SENCOR 75 DF est fonction de la teneur en matières organiques du sol. Voir les taux pour SENCOR 75 DF utilisé seul.
3. Lorsque les populations de mauvaises herbes à feuilles larges sont faibles, les taux de SENCOR 75 DF peuvent être réduites de 25 %.
4. Utiliser le taux le plus élevé si la population de mauvaises herbes est dense et/ou sur les sols riches en matières organiques (plus de 4 %) et appartenant aux classes de sols le plus fins.
5. La morelle noire et la morelle d'Amérique sont supprimées par un mélange en cuve avec l'herbicide Dual II Magnum seulement.
6. À l'exception des mélanges en cuve avec l'herbicide Frontier MAX.
7. Les taux peu élevés de Roundup Weathermax Herbicide Liquide avec la technologie Transorb 2 ou R/T 540 n'assurant pas la suppression efficace des vivaces, telles que le chiendent. Consulter l'étiquette d'herbicides Roundup ou R/T 540 au sujet des mauvaises herbes vivaces supprimées.

POMMES DE TERRE

EST DU CANADA, CÔTE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE ET TERRES IRRIGUÉES DANS L'OUEST DU CANADA

- Utiliser le taux prescrit dans 100 à 300 L d'eau par hectare, selon le matériel et les pratiques locales.

- Ne pas utiliser sur les variétés Belleisle ou Tobique.
- Avant d'utiliser SENCOR 75 DF, consulter son détaillant de produits chimiques ou son fournisseur de semences pour obtenir de plus amples renseignements sur la tolérance des nouvelles variétés de pommes de terre.
- Ne pas récolter dans les 60 jours suivant le traitement.
- Si un buttage est effectué avant la levée, permettre au sol de se tasser ou de former une croûte avant le traitement. Cela évitera que des particules de sol traité ne glissent sur le fond de la tranchée, laissant ainsi des zones non traitées sur les côtés des buttes. Pour de meilleurs résultats, il est également recommandé de retarder le plus possible le buttage après le traitement, avant que le feuillage ne couvre les rangs. Des travaux culturaux additionnels dans les rangs de pommes de terre peuvent également se révéler utiles pour améliorer la suppression des mauvaises herbes.
- Les taux les plus élevés sont recommandés pour les variétés tardives, lorsqu'une suppression prolongée est nécessaire ou lorsque la culture est fortement infestée.

SENCOR 75 DF UTILISÉ AVEC D'AUTRES HERBICIDES

Se reporter à l'étiquette du ou des produits d'association pour connaître les recommandations pertinentes, les directives concernant l'utilisation, les restrictions, les précautions et les mauvaises herbes supplémentaires supprimées qui ne sont pas précisées sur la présente étiquette. À moins qu'il ne soit interdit de le faire sur cette étiquette ou sur les étiquettes des produits d'association, procéder à un traitement en pleine surface ou en bandes.

SENCOR 75 DF utilisé seul ou en mélange en cuve en prélevée¹

Mauvaises herbes supprimées	Produits	Taux par ha
Feuilles larges et graminées annuelles. Répression du chiendent et du souchet comestible au taux élevé.	SENCOR 75 DF	550-1500 g
Ci-dessus plus les graminées.	SENCOR 75 DF plus Herbicide Dual II Magnum ²	750 - 1500 g 1,25 - 1,75 L
Mauvaises herbes à feuilles larges annuelles, y compris les mauvaises herbes résistant aux triazines dans les champs de pommes de terre hâtives.	SENCOR 75 DF ³ plus linuron 480 g/L	560 - 840 g 1,6 - 2,5 L
Mauvaises herbes ci-dessus dans les champs de pommes de terre tardives.	SENCOR 75 DF plus linuron 480 g/L	1,0 - 1,1 kg 3,0 - 3,75 L
Forte infestation de graminées annuelles ou de morelle dans les champs de pommes de terre tardives.	SENCOR 75 DF plus Herbicide Dual II Magnum ² plus linuron 480 g/L	700 - 1000 g 1,15 - 1,6 L 2,0 - 3,0 L

1. Traiter immédiatement après le semis ou le buttage. Éviter d'incorporer au sol. Si le buttage est effectué avant l'émergence, permettre au sol de se tasser ou de former une croûte avant le traitement. Cela évitera que des particules de sol traité ne glissent sur le fond de la tranchée, laissant ainsi des zones non traitées sur les côtés des buttes. Pour de meilleurs résultats, il est également recommandé de retarder le plus possible le buttage après le traitement, avant que le feuillage ne couvre les rangs.
2. Ne pas utiliser de mélange en cuve avec l'herbicide Dual II Magnum pour la variété Superior ni sur des sols sableux ou à texture grossière pauvres en matière organique. Ne pas utiliser de mélange en cuve avec l'herbicide Dual II Magnum lorsque le sol se fendille ou lorsque les pommes de terre commencent à lever. Ne pas utiliser de mélange en cuve avec l'herbicide Dual II Magnum sur les terres noires, les sols tourbeux ou les sols riches en matière organique.
3. SENCOR 75 DF utilisé à un taux de 560 g/ha a permis une suppression efficace des mauvaises herbes annuelles à feuilles larges dans les pommes de terre tardives dans les régions des Maritimes au Canada. Des taux supérieurs

sont recommandés pour les variétés plus tardives, lorsqu'une suppression prolongée est nécessaire ou lorsque la culture est fortement infestée.

4.

SENCOR 75 DF utilisé en mélange en cuve avec l'herbicide STZ - en prélevée

EST DU CANADA, CÔTE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE seulement		
Mauvaises herbes supprimées	Produits	Taux par ha
Graminées et mauvaises herbes à feuilles larges annuelles sur l'étiquette de SENCOR 75 DF incluant les mauvaises herbes résistantes à la triazine tel que l'amarante à racine rouge et le chénopode blanc. ¹	SENCOR 75 DF avec l'herbicide STZ	600 à 800 g 157 à 219 mL
De plus, lorsque l'herbicide STZ est appliqué à 219 mL/ha: Suppression de kochia à balais.		

¹Ce mélange à cuve permettra contrôle de la SLA et les mauvaises herbes résistantes au glyphosate.

- Ne pas appliquer aux pousses de pommes de terre levées, les blessures peuvent être occasionnées. Un minimum d'un pouce du sol doit couvrir les nouvelles pousses de pommes de terre au moment de l'application. Après le buttage, permettre au sol de se tasser ou de former une croûte avant le traitement. Éviter d'incorporer dans le sol après le buttage.
- Ne pas utiliser sur les sols dont le pH est de 7,8 ou plus.

SENCOR 75 DF utilisé seul ou en mélange en cuve en postlevée hâtive¹

Mauvaises herbes supprimées	Produits	Taux par ha
Graminées et feuilles larges annuelles ²	SENCOR 75 DF	550 - 1500 g
Graminées annuelles ⁴ , y inclus Maïs spontané, Ivraie de Perse, Blé et orge spontanés de printemps, Folle avoine, Panic millet sauvage, Chiendent ⁵ , Muhlenbergie feuillée	SENCOR 75 DF plus Venture L ³	550 g 0,6 – 2,0 L ⁶

1. Utiliser le taux prescrit à l'hectare en faisant un traitement en pleine surface, par-dessus les plants de pommes de terre, avant que ceux-ci n'aient atteint 10 cm de hauteur. Ce ne sont pas toutes les variétés de pommes de terre qui ont été testées quant à leur tolérance à l'herbicide SENCOR 75 DF. Certaines variétés de pommes de terre (à maturation hâtive, à peau rouge, Atlantic, Eramosa, Shepody) peuvent être sensibles à une application de SENCOR 75 DF et subir des dommages (tels que jaunissement/nécrose des nervures des feuilles et du bord des feuilles, rabougrissement et éventuellement récolte tardive). La première utilisation de SENCOR 75 DF sur une variété de pommes de terre doit se limiter à une petite parcelle d'essai afin de s'assurer que le risque ou le degré de dommages potentiel est acceptable pour le producteur avant de procéder à une application à grande échelle dans tout le champ. La sensibilité ou les dommages faisant suite à une application en postlevée de SENCOR 75 DF sont typiquement visibles dans la parcelle d'essai dans les cinq jours suivant l'application. Il est possible que les feuilles jaunissent ou brûlent temporairement, tout particulièrement si les conditions de croissance ne sont pas idéales (temps frais, pluvieux ou nuageux). Éviter les traitements en postlevée dans de telles conditions.
2. Traiter avant que les mauvaises herbes n'aient atteint 4 cm de hauteur. Employer un taux élevé pour supprimer les graminées ou bien lorsqu'il y a une population dense de feuilles larges.
3. Ne pas récolter dans les 60 jours suivant le traitement.

- Appliquer sur les graminées annuelles en pleine croissance au stade 2 à 5 feuilles complètes. Pour sétaires verte et sétairie glauque appliquer au stade 2 à 4 feuilles complètes.
- Appliquer sur les plantes en pleine croissance qui ont 3 à 5 feuilles complètement développées.
- Se reporter à l'étiquette de l'herbicide Venture L pour connaître le tableau de mauvaises herbes/taux d'application.

SENCOR 75 DF utilisé en prélevée ou en postlevée hâtive¹ après un traitement en présems incorporé avec un autre herbicide ou SENCOR 75 DF utilisé en mélange en cuve en présems incorporé

Mauvaises herbes supprimées	Produits	Taux par ha
Feuilles larges et graminées annuelles (moins de 4 cm de hauteur), y compris le souchet comestible	SENCOR 75 DF plus Herbicide Dual II Magnum ²	750 - 1500 g 1,25 - 1,75 L
Forte infestation d'échinochloa pied-de-coq, de graminées annuelles et de feuilles larges (moins de 4 cm de hauteur)	SENCOR 75 DF plus Eptam Liquide EC	750 - 1100 g 4,25 - 5,5 L

- Utiliser le taux prescrit à l'hectare en faisant un traitement en pleine surface, par-dessus les plants de pommes de terre, avant que ceux-ci n'aient atteint 10 cm de hauteur. Ce ne sont pas toutes les variétés de pommes de terre qui ont été testées quant à leur tolérance à l'herbicide SENCOR 75 DF. Certaines variétés de pommes de terre (à maturation hâtive, à peau rouge, Atlantic, Eramosa, Shepody) peuvent être sensibles à une application de SENCOR 75 DF et subir des dommages (tels que jaunissement/nécrose des nervures des feuilles et du bord des feuilles, rabougrissement et éventuellement récolte tardive). La première utilisation de SENCOR 75 DF sur une variété de pommes de terre doit se limiter à une petite parcelle d'essai afin de s'assurer que le risque ou le degré de dommages potentiel est acceptable pour le producteur avant de procéder à une application à grande échelle dans tout le champ. La sensibilité ou les dommages faisant suite à une application en postlevée de SENCOR 75 DF sont typiquement visibles dans la parcelle d'essai dans les cinq jours suivant l'application.
- Ne pas utiliser de mélange en cuve avec l'herbicide Dual II Magnum pour la variété Superior ni sur des sols sableux ou à texture grossière pauvres en matière organique. Ne pas utiliser de mélange en cuve avec l'herbicide Dual II Magnum lorsque le sol se fendille ou lorsque les pommes de terre commencent à lever. Ne pas utiliser de mélange en cuve avec l'herbicide Dual II Magnum sur les terres noires, les sols tourbeux ou les sols riches en matière organique.

SENCOR 75 DF utilisé seul en traitement fractionné (en prélevée ou en postlevée hâtive¹)

Mauvaises herbes supprimées	Produits	Taux par ha
Graminées et feuilles larges annuelles	SENCOR 75 DF	Pas plus de 1,5 kg par saison de croissance

- Utiliser le taux prescrit à l'hectare en faisant un traitement en pleine surface, par-dessus les plants de pommes de terre, avant que ceux-ci n'aient atteint 10 cm de hauteur. Ce ne sont pas toutes les variétés de pommes de terre qui ont été testées quant à leur tolérance à SENCOR 75 DF. Certaines variétés de pommes de terre (à maturation hâtive, à peau rouge, Atlantic, Eramosa, Shepody) peuvent être sensibles à une application de SENCOR 75 DF et subir des dommages (tels que jaunissement/nécrose des nervures des feuilles et du bord des feuilles, rabougrissement et éventuellement récolte tardive). La première utilisation de SENCOR 75 DF sur une variété de pommes de terre doit se limiter à une petite parcelle d'essai afin de s'assurer que le risque ou le degré de dommages potentiel est acceptable pour le producteur avant de procéder à une application à grande échelle dans tout le champ. La sensibilité ou les dommages faisant suite à une application en postlevée de SENCOR 75 DF sont typiquement visibles dans la parcelle d'essai dans les cinq jours suivant l'application.

TOMATES TRANSPLANTÉES (CULTIVÉES POUR LA TRANSFORMATION SEULEMENT) - EST DU CANADA

- Utiliser le taux prescrit avec 150 à 300 L d'eau par hectare, selon le matériel et les pratiques locales.
- Ne pas utiliser sur les tomates semées en place.
- La quantité totale de SENCOR 75 DF utilisée ne doit pas dépasser 1 kg/ha s'il s'agit de SOLS GROSSIERS, 1,5 kg/ha s'il s'agit de SOLS MOYENS ou 1,8 kg/ha s'il s'agit de SOLS FINS par saison de récolte.
- Ne pas utiliser les quantités totales de SENCOR 75 DF indiquées ci-dessus pour chaque type de sol en moins de 35 jours.
- Laisser s'écouler au moins 14 jours entre les traitements.
- Éviter de traiter les tomates lorsque les conditions ne sont pas favorables.
- Le traitement en postlevée peut causer des dommages ou retarder la maturation de la récolte lorsque les conditions météorologiques ne sont pas idéales : sécheresse, inondation, temps frais, pluvieux ou nuageux, par exemple, juste avant ou pendant le traitement. La température ne devrait pas être inférieure à 15 °C ou supérieure à 30 °C, sans quoi un certain stress sera ressenti par les plants. Attendre qu'il y ait eu trois jours de temps ensoleillé après une période de temps frais ou nuageux avant d'effectuer un traitement en postlevée avec SENCOR 75 DF.
- Les variétés ne possèdent pas toutes la même tolérance à SENCOR 75 DF. Dans le cas des nouvelles variétés dont la tolérance à SENCOR 75 DF est inconnue, procéder à des essais sur de petites surfaces.

SENCOR 75 DF UTILISÉ AVEC D'AUTRES HERBICIDES

Se reporter à l'étiquette du ou des produits d'association pour connaître les recommandations pertinentes, les directives concernant l'utilisation, les restrictions, les précautions et les mauvaises herbes supplémentaires supprimées qui ne sont pas précisées sur la présente étiquette. À moins qu'il ne soit interdit de le faire sur cette étiquette ou sur les étiquettes des produits d'association, procéder à un traitement en pleine surface ou en bandes.

SENCOR 75 DF utilisé seul en postlevée

Culture	Taux par hectare	Remarques
Tomates transplantées (cultivées pour la transformation seulement); Mauvaises herbes de moins de 4 cm de hauteur	Traitement simple 375 g - 1,1 kg	Éviter de pulvériser au moins les deux tiers supérieurs du feuillage des plants. On obtient d'ordinaire les meilleurs résultats en faisant le traitement environ trois semaines après la mise en terre des plants. Utiliser le taux le plus faible pour les sols sableux. Le taux le plus faible peut ne pas assurer une suppression acceptable des graminées. Prévoir un délai de 60 jours entre le traitement et la récolte.
	Traitement fractionné 200 g	Traiter de nouveau après la levée de nouvelles mauvaises herbes. Ne pas effectuer plus de quatre traitements par saison. Il est possible que le traitement ne supprime pas les graminées de façon satisfaisante. Ne pas récolter dans les 30 jours qui suivent le traitement. Par temps ensoleillé, les traitements doivent être effectués en après-midi ou tôt en soirée.

NOTE POUR LE TRAITEMENT FRACTIONNÉ SEULEMENT : Le Bravo ZN Fongicide Agricole, utilisé à raison d'un taux de 2,4 à 4,8 L/ha, peut être mélangé avec SENCOR 75 DF selon les taux et les directives prescrits pour SENCOR 75 DF en traitement fractionné. Se reporter à l'étiquette du Bravo ZN Fongicide Agricole pour connaître les maladies supprimées et les recommandations particulières.

SENCOR 75 DF utilisé en mélange en cuve, en présemis incorporé, suivi de SENCOR 75 DF seul, en postlevée

Mauvaises herbes supprimées	Produits	Taux par hectare et textures de sol		
		GROSSIÈRE	MOYENNE	FINE
Feuilles larges et graminées annuelles	SENCOR 75 DF plus Treflan Liquide EC (480 g/L) suivi de	330 - 400 g 1,2 L	500 - 750 g 1,7 L	800 - 900 g 2,4 L
	SENCOR 75 DF (postlevée)	600 g	750 g	800 - 900 g

REMARQUE : Pour une meilleure suppression des feuilles larges et des graminées annuelles tout au long de la saison, pulvériser un mélange en cuve de SENCOR 75 DF avec l'herbicide Treflan Liquide EC et procéder à une incorporation en présemis avant de repiquer les tomates. Ensuite, procéder à un traitement dirigé en postlevée avec SENCOR 75 DF lorsque les mauvaises herbes ayant survécues ne mesurent pas plus de 2,5 cm de hauteur et que les plants repiqués sont bien établis (trois semaines après le repiquage). Les plants repiqués doivent s'être remis du choc causé par le repiquage et la nouvelle pousse doit être évidente. Ce deuxième traitement avec SENCOR 75 DF est d'ordinaire prévu pour le début de juillet; il doit avoir lieu au moins 21 jours après le repiquage des tomates et 60 jours avant la récolte. La bouillie pulvérisée devrait être dirigée sur les mauvaises herbes qui sortent de façon à réduire au minimum le contact avec les plants. Le taux total des deux traitements de SENCOR 75 DF ne doit pas excéder le taux maximal totale de SENCOR 75 DF pour chaque type de sol. Ne pas mélanger ou utiliser d'autres pesticides sur les tomates dans les 24 heures qui suivent un traitement avec SENCOR 75 DF. Si la concurrence exercée par les mauvaises herbes est de légère à moyenne, il peut être inutile de procéder à un second traitement avec SENCOR 75 DF. Un travail du sol à faible profondeur peut également servir à compléter la suppression des mauvaises herbes qui ne sont pas normalement supprimées par SENCOR 75 DF.

SENCOR 75 DF Herbicide utilisé en mélange en cuve, en présemis incorporé

Mauvaises herbes supprimées	Produits	Taux par hectare et textures de sol		
		GROSSIÈRE	MOYENNE	FINE
Feuilles larges et graminées annuelles, y compris la morelle et le souchet comestible	SENCOR 75 DF plus Treflan Liquide EC (480 g/L)	330 g 1,1 L	670 g 2,1 L	670 g 2,1 L
	plus Herbicide Dual II Magnum	1,0 L	1,25 L	1,25 L

ATTENTION : CE MÉLANGE EN CUVE PEUT ENDOMMAGER LES PLANTS REPIQUÉS ET RÉDUIRE LEUR RENDEMENT S'ILS ONT ÉTÉ AFFAIBLIS POUR UNE RAISON QUELCONQUE. POUR ÉVITER LES DÉGÂTS, NE REPIQUER QUE DES PLANTS EN BONNE SANTÉ; NE PAS REPIQUER PAR TEMPS FRAIS OU PLUVIEUX OU LORSQUE LES CONDITIONS NE SONT PAS IDÉALES. SUIVRE EXACTEMENT LES DIRECTIVES CONCERNANT LE TRAITEMENT ET L'INCORPORATION. Ne pas utiliser ce mélange plus d'une fois par année. Pulvériser la solution puis l'incorporer à faible profondeur (5 à 7,5 cm). Repiquer ensuite les tomates à une profondeur de 5 à 10 cm; ne pas récolter dans les 60 jours qui suivent le traitement.

ASPERGERAIES (établies) - EST ET OUEST DU CANADA

SENCOR 75 DF est recommandé pour les traitements en pleine surface avec un équipement de pulvérisation au sol en prélevée pour les aspergeraies établies au début du printemps, avant la levée des turions ou pousses ou après la dernière coupe. Utiliser le taux prescrit avec de 100 à 300 L d'eau par hectare, selon l'équipement utilisé et les pratiques locales. Ne pas employer sur les nouveaux semis ou sur de jeunes plants au cours de la première saison de croissance après la plantation des griffes. Ne pas traiter les champs établis après la levée des turions.

SENCOR 75 DF utilisé seul en prélevée

Culture	Taux par ha	Remarques
Aspergeraies (établies)	1,5 kg	Si le champ doit être travaillé avec un pulvérisateur, traiter avec SENCOR 75 DF après le travail du sol, mais avant la levée des plants. Ne pas utiliser dans les 14 jours qui précèdent la récolte.

LUPINS BLANCS DOUX - PROVINCES DES MARITIMES SEULEMENT

- **NE PAS UTILISER SUR DES LUPINS DESTINÉS À LA CONSOMMATION HUMAINE.**
- Utiliser le taux prescrit avec 150 à 300 L d'eau par hectare, selon l'équipement utilisé et les pratiques locales.
- La semence doit être déposée à au moins 4 cm de profondeur.
- Ne pas utiliser sur des sols à texture GROSSIÈRE ayant moins de 2 % de matière organique.
- Traiter au moment du semis ou en une opération distincte, avant la levée de la culture.
- Ne pas traiter plus d'une fois par saison.
- Les traitements avec SENCOR 75 DF effectués à des taux supérieurs à celles recommandées peuvent causer des brûlures, un jaunissement ou un rabougrissement de la culture.
- Si de fortes pluies surviennent peu de temps après le traitement, la culture peut être endommagée et la population peut être réduite, particulièrement dans les zones mal égouttées où l'eau peut rester pendant plusieurs jours.
- Ne pas employer les tiges et les feuilles traitées pour l'alimentation humaine ou animale.

SENCOR 75 DF UTILISÉ AVEC D'AUTRES HERBICIDES

Se reporter à l'étiquette du ou des produits d'association pour connaître les recommandations pertinentes, les directives concernant l'utilisation, les restrictions, les précautions et les mauvaises herbes supplémentaires supprimées qui ne sont pas précisées sur la présente étiquette. À moins qu'il ne soit interdit de le faire sur cette étiquette ou sur les étiquettes des produits d'association, procéder à un traitement en pleine surface ou en bandes.

SENCOR 75 DF utilisé seul ou en mélange en cuve : en prélevée

Mauvaises herbes supprimées	Produits	Taux par hectare et textures de sol		
		GROSSIÈRE	MOYENNE	FINE
Mauvaises herbes annuelles	SENCOR 75 DF	560 g	675 g	675 g
Graminées annuelles et mauvaises herbes à feuilles larges, y compris la morelle ¹	SENCOR 75 DF plus Herbicide Dual II Magnum ¹	675 g 1,1 – 1,75 L	675 g 1,1 – 1,75 L	675 g 1,1 – 1,75 L

1. Pour obtenir une suppression optimale de la morelle et pour les infestations graves de mauvaises herbes, utiliser le taux le plus élevé de l'herbicide Dual II Magnum.

CAROTTES DE TRANSFORMATION - CANADA ATLANTIQUE SEULEMENT

- N'utiliser que sur les carottes de transformation déjà traitées en prélevée avec de l'herbicide linuron (1100 g m.a./ha; veuillez consulter l'étiquette de chacun des produits pour connaître les recommandations, le mode d'emploi, les restrictions et les précautions).
- Appliquer SENCOR 75 DF lorsque la quatrième feuille de la plupart des plants de carotte est partiellement déployée; la seconde application, si nécessaire, doit être effectuée lorsque la cinquième feuille est partiellement déployée (environ 6 jours après la première application).
- Toutes les variétés de carotte ne sont pas également tolérantes à SENCOR 75 DF: il est recommandé de limiter la première application de SENCOR 75 DF à une petite superficie pour chaque cultivar, avant de traiter à grande échelle.
- Il pourrait être nécessaire de retarder la récolte des cultivars les plus sensibles traités avec SENCOR 75 DF.
- Ne pas appliquer sur des sols de TEXTURE GROSSIÈRE contenant moins de 2 % de matière organique.

Application de SENCOR 75 DF seul en postlevée

Mauvaises herbes supprimées	Produit	Taux par hectare
Mauvaises herbes annuelles, incluant matricaire inodore	SENCOR 75 DF	375 g

ARBRES FRUITIERS NOUVELLEMENT PLANTÉS - EST DU CANADA ET COLOMBIE-BRITANNIQUE

- Utiliser sur les pommiers, abricotiers, cerisiers, pêchers, poiriers et pruniers, l'année de la plantation.
- Appliquer le taux spécifié en traitement incorporé dans 150 à 300 L d'eau à l'hectare avant de transplanter les arbres fruitiers.
- Ne pas appliquer plus d'une fois par saison de production.

SENCOR 75 DF UTILISÉ AVEC D'AUTRES HERBICIDES

Se reporter à l'étiquette du produit d'association pour connaître les recommandations pertinentes, les directives concernant l'utilisation, les restrictions, les précautions et les mauvaises herbes supplémentaires supprimées qui ne sont pas précisées sur la présente étiquette. À moins qu'il ne soit interdit de le faire sur cette étiquette ou sur les étiquettes des produits d'association, procéder à un traitement en pleine surface ou en bandes.

SENCOR 75 DF utilisé seul ou en mélange en cuve : en présems incorporé

Mauvaises herbes supprimées	Produits	Taux par hectare et textures de sol		
		GROSSIÈRE	MOYENNE	FINE
Feuilles larges et graminées annuelles	SENCOR 75 DF ¹	500 g	750 g	1 kg
	SENCOR 75 DF plus Treflan Liquide EC (480 g/L)	550 g 1,2 L	750 g 1,7 L	750 g 2,4 L

1. Ne pas utiliser sur les poiriers et pruniers.

PLANTATIONS ÉTABLIES D'ARBRES FRUITIERS - EST DU CANADA ET COLOMBIE-BRITANNIQUE

- Utiliser sur les pommiers, abricotiers, pêchers, poiriers, pruniers et cerisiers (cerises douces et cerises acides) établis (en production).
- Appliquer le taux spécifié en traitement de prélevée en bandes sous les arbres dans au moins 150 à 300 L d'eau à l'hectare.
- Ne pas appliquer plus d'une fois par saison de production.

SENCOR 75 DF UTILISÉ AVEC D'AUTRES HERBICIDES

Se reporter à l'étiquette du produit d'association pour connaître les recommandations pertinentes, les directives concernant l'utilisation, les restrictions, les précautions et les mauvaises herbes supplémentaires supprimées qui ne sont pas précisées sur la présente étiquette. À moins qu'il ne soit interdit de le faire sur cette étiquette ou sur les étiquettes des produits d'association, procéder à un traitement en bandes.

SENCOR 75 DF utilisé seul ou en mélange en cuve : en prélevée

Mauvaises herbes supprimées	Produits	Taux par ha
Feuilles larges annuelles	SENCOR 75 DF	1,0 kg
Feuilles larges et graminées annuelles, incluant souchet comestible, morelle d'Amérique et morelle noire	SENCOR 75 DF plus Herbicide Dual II Magnum	1,0 kg 1,75 L
Feuilles larges et graminées annuelles, incluant pâturin annuel, ivraie vivace, orge queue d'écureuil, laiteron potager, lamier amplexicaule, laitue scariole et pourpier potager	SENCOR 75 DF Plus Herbicide Sinbar WDG ^{1,2,3}	1,0 kg 0,63 kg

1. Ne pas utiliser dans les sols plus légers qu'un loam sableux avec moins de 3 % de matières organiques.
2. Ne pas utiliser sur les abricotiers, poiriers et pruniers.
3. Ce traitement permet généralement une suppression partielle du chiendent, de la morelle de la Caroline et du souchet comestible.

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Bayer CropScience Inc. dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Bayer CropScience Inc. n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et/ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

BLEUETS EN CORYMBE NOUVELLEMENT PLANTÉS - EST ET OUEST DU CANADA

SENCOR 75 DF utilisé seul en prélevée de mauvaises herbes

Mauvaises herbes supprimées	Produits	Taux par hectare	Délai d'attente avant récolte
Mauvaises herbes annuelles à feuilles larges	SENCOR 75 DF	1 Kg	2 années

DIRECTIVES QUANT À L'APPLICATION et LIMITATIONS POUR L'UTILISATION

- Appliquer le taux spécifié en traitement en bandes à la surface du sol et dirigé sur la base des plants de bleuets dans 150 à 300 L d'eau par hectare.
- Appliquer en prélevée de mauvaises herbes.
- Ne pas appliquer plus d'une fois par saison.
- Ne pas utiliser sur les sols contenant moins de 2 % de matière organique.

- La pluie ou une irrigation aérienne sont nécessaires pour amener SENCOR 75 DF dans la couche supérieure du sol, là où germent les graines des mauvaises herbes.
- **NE PAS** appliquer lorsqu'il y a risque d'averse (plus de 1 pouce) peu de temps après le traitement.
- **NE PAS** procéder à une irrigation massive (plus de 1 pouce) après le traitement.
- Si des conditions d'humidité adéquates ne règnent pas dans les 7 à 10 jours suivant le traitement et que des mauvaises herbes commencent à lever, un léger passage avec une houe rotative ou une incorporation à faible profondeur (au plus 1,25 cm) améliorera le rendement, réduira les dommages aux cultures, activera le produit chimique et préviendra la formation d'une croûte sur le sol.
- Un temps sec ainsi que des pluies ou une irrigation excessives après le traitement peuvent réduire le degré de suppression des mauvaises herbes.
- Les mauvaises herbes se trouvant entre les bandes traitées doivent être enlevées par un travail du sol, au besoin; il faut utiliser des écrans de protection pour empêcher le sol fraîchement retourné d'atteindre les bandes traitées.

TOMATES TRANSPLANTÉES (destinées au marché frais seulement) - EST DU CANADA

- Utiliser le taux prescrit avec 150 à 300 L d'eau par hectare, selon l'équipement et les pratiques locales.
- Ne pas utiliser sur les tomates semées en place.
- Appliquer après que les tomates transplantées se soient réétablies du choc de transplantation et la nouvelle croissance soit évidente.
- Laisser s'écouler au moins 14 jours entre les traitements.
- Éviter de traiter les tomates lorsque les conditions ne sont pas favorables.
- Le traitement en postlevée peut causer des dommages ou retarder la maturation de la récolte lorsque les conditions météorologiques ne sont pas idéales : sécheresse, inondation, temps frais, pluvieux ou nuageux, par exemple, juste avant ou pendant le traitement. La température ne devrait pas être inférieure à 15 °C ou supérieure à 30 °C, sans quoi un certain stress sera ressenti par les plants. Attendre qu'il y ait eu trois jours de temps ensoleillé après une période de temps frais ou nuageux avant d'effectuer un traitement en postlevée avec SENCOR 75 DF.
- Les variétés ne possèdent pas toutes la même tolérance à SENCOR 75 DF. Dans le cas des nouvelles variétés dont la tolérance à SENCOR 75 DF est inconnue, procéder à des essais sur de petites surfaces.
- Ne pas utiliser sur les sols à texture grossière contenant moins de 2 % de matière organique.
- **NE PAS APPLIQUER CE PRODUIT À L'AIDE D'UN ÉQUIPEMENT DE PULVÉRISATION AÉRIENNE.**

Mauvaises herbes supprimées	Produits*	Taux par hectare	Remarques
Feuilles larges et graminées annuelles de moins de 4 cm de hauteur	SENCOR 75 DF	200 g	Traiter de nouveau après la levée de nouvelles mauvaises herbes. Ne pas effectuer plus de quatre traitements par saison. Il est possible que le traitement ne supprime pas les graminées de façon satisfaisante. Ne pas récolter dans les 30 jours qui suivent le traitement. Par temps ensoleillé, les traitements doivent être effectués en après-midi ou tôt en soirée.

2026-03-27
2024-1348

*NOTE : Le Bravo ZN Fongicide Agricole, utilisé à un taux de 2,4 à 4,8 L/ha, peut être mélangé en cuve avec SENCOR 75 DF selon les taux et les directives prescrits pour SENCOR 75 DF en traitement fractionné. Se reporter à l'étiquette du Bravo ZN Fongicide Agricole pour connaître les maladies traitées et les recommandations particulières.

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Bayer CropScience Inc. dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Bayer CropScience Inc. n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et/ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

CAROTTES - EST ET OUEST DU CANADA

Application de SENCOR 75 DF seul en postlevée

Mauvaises herbes supprimées	Produit	Taux par hectare
Feuilles larges annuelles de moins de 4 cm de hauteur	SENCOR 75 DF	190 g

MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES SUPPRIMÉES

*Abutilon	*Oxalide dressée ¹
*Amarante à racine rouge	*Patate douce
*Amarante fausse-blite	*Petite herbe à poux
*Bourse-à-pasteur	*Pissenlit (jeunes pousses)
Canola (colza) spontané non résistant aux triazines	*Renouée liseron ²
Chénopode blanc	*Renouée persicaire
*Lampourde glouteron	Renouée scabre
*Sida épineuse ¹	Sarrasin de Tartarie
*Mollugine verticillée ¹	*Soude roulante
Moutarde des champs	Spargoute des champs ³
Neslie paniculée	Stellaire moyenne
Ortie royale ³	*Stramoine commune ¹
	Tabouret des champs ²

*** EST DU CANADA SEULEMENT**

1. PRÉLEVÉE seulement
2. POSTLEVÉE seulement
3. Répression à l'aide de plusieurs applications de 190 g/ha en postlevée.

REMARQUE : SENCOR 75 DF HERBICIDE NE SUPPRIME PAS LES BIOTYPES RÉSISTANT AUX TRIAZINES.

DIRECTIVES QUANT À L'APPLICATION ET LIMITATIONS POUR L'UTILISATION DANS LA CULTURE DE CAROTTE :

- N'utiliser que sur les carottes de transformation déjà traitées en prélevée avec de l'herbicide linuron (1100 g m.a./ha; veuillez consulter l'étiquette de chacun des produits pour connaître les recommandations, le mode d'emploi, les restrictions et les précautions).
- Utiliser le taux prescrit avec 150 à 300 L d'eau par hectare, selon l'équipement et les pratiques locales.
- **Appliquer SENCOR 75 DF lorsque la quatrième feuille de la plupart des plants de carotte est partiellement déployée; la seconde application, si nécessaire, doit être effectuée lorsque la cinquième feuille est partiellement déployée (environ 6 jours après la première application).**
- Toutes les variétés de carotte ne sont pas également tolérantes à SENCOR 75 DF: il est recommandé de limiter la première application de SENCOR 75 DF à une petite superficie pour chaque cultivar, avant de traiter à grande échelle.
- Il pourrait être nécessaire de retarder la récolte des cultivars les plus sensibles traités avec SENCOR 75 DF.
- Éviter de traiter les carottes lorsque les conditions ne sont pas favorables.
- Le traitement en postlevée peut causer des dommages ou retarder la maturation de la récolte lorsque les conditions météorologiques ne sont pas idéales : sécheresse, inondation, temps frais, pluvieux ou nuageux, par exemple, juste avant ou pendant le traitement. La température ne devrait pas être inférieure à 15 °C ou supérieure à 30 °C, sans quoi un certain stress sera ressenti par les plants. Attendre qu'il y ait eu trois jours de temps ensoleillé après une période de temps frais ou nuageux avant d'effectuer un traitement en postlevée avec SENCOR 75 DF.
- Par temps ensoleillé, les traitements doivent être effectués en après-midi ou tôt en soirée.
- Ne pas appliquer sur des sols de TEXTURE GROSSIÈRE contenant moins de 2 % de matière organique.

TRAITEMENT EN POSTLEVÉE HÂTIVE :

- Ne pas mélanger SENCOR 75 DF avec des engrais liquides, des huiles, des concentrés d'huile ou des surfactants pour un traitement en postlevée, car d'importants dommages peuvent être causés aux cultures.
- Ne pas récolter dans les 60 jours qui suivent le traitement en postlevée, à moins d'avis contraire.
- La couverture complète de la surface foliaire des mauvaises herbes est essentielle pour une suppression adéquate en postlevée.
- Pour une couverture optimale, tourner la rampe de pulvérisation de 45° vers l'avant.
- SENCOR 75 DF peut être utilisé lorsque la culture est humectée de rosée, mais l'effet sur les mauvaises herbes peut être réduit s'il pleut dans les six heures qui suivent le traitement.

UTILISATIONS POUR L'OUEST DU CANADA

RENSEIGNEMENTS SUR LES CULTURES ET RESTRICTIONS

SENCOR 75 DF assure une suppression des mauvaises herbes sélective dans les cultures suivantes :

OUEST DU CANADA
• Orge et blé de printemps • Blé d'hiver (milieu semi-aride) • Pois de grande culture • Pois de conserverie • Pois chiches • Lentilles • Soja • Féveroles • Pommes de terre • Pommes de terre - application par système d'irrigation par aspersion • Aspergeraies (établies) • Brise-vent • Bleuets en corymbe (nouvellement plantés) • Carottes • Lupin bleu

MÉLANGES EN CUVE :

Se référer à la section **MODE D'EMPLOI - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX** pour obtenir des informations sur le mélange en cuve.

SENCOR 75 DF peut endommager certaines cultures de rotation :

- Les cultures suivantes : oignon, céleri, poivron, chou, laitue, épinard, betteraves à sucre et potagère, navet, citrouille, courge, concombre, melon, tabac et canola (colza) non résistant aux triazines sont sensibles à SENCOR 75 DF et peuvent être endommagées si elles sont semencées dans un champ traité avec SENCOR 75 DF pendant l'année en cours ou l'année suivante.
- Les cultures protectrices ou semencées à l'automne telles que le blé, l'avoine et le seigle peuvent être endommagées si elles sont semencées au cours d'une saison où SENCOR 75 DF a été utilisé.

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

REMARQUE : SENCOR 75 DF NE SUPPRIME PAS LES BIOTYPES DE MAUVAISES HERBES RÉSISTANTES AUX TRIAZINES; LES HERBICIDES TREFLAN LIQUIDE EC ET RIVAL HERBICIDE LIQUIDE CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE NE SUPPRIMENT PAS LES BIOTYPES DE MAUVAISES HERBES RÉSISTANTES À LA TRIFLURALINE.

Orge et blé de printemps en postlevée, à raison de 200 g/ha

Amarante à racine rouge, chénopode blanc, canola (colza) spontané non résistant aux triazines; moutarde des champs, renouée persicaire, renouée scabre, stellaire moyenne, tabouret des champs, ortie royale (répression** seulement).

Orge et blé de printemps en postlevée, à raison de 275 à 375 g/ha

Amarante à racine rouge, chénopode blanc, canola (colza) spontané non résistant aux triazines, lamier amplexicaule (375 g/ha seulement), moutarde des champs, neslie paniculée, ortie royale, renouée persicaire,

renouée scabre, sarrasin de Tartarie, séneçon vulgaire, silène noctiflore, soude roulante (375 g/ha seulement), spargoute des champs, stellaire moyenne, tabouret des champs, vélar fausse giroflée.

Blé d'hiver (milieu semi-aride) - Norstar seulement - en postlevée, à raison de 560 à 750 g/ha

Bourse-à-pasteur, brome des toits, sagesse-des-chirurgiens, tabouret des champs.

Pois chiches et lentilles en postlevée (RÉPRESSION SEULEMENT)**

Chénopode blanc, canola (colza) spontané non résistant aux triazines, moutarde des champs, neslie paniculée, ortie royale, renouée scabre, sarrasin de Tartarie, spargoute des champs, stellaire moyenne, tabouret des champs.

Pois de grande culture, pois de conserverie en postlevée

Chénopode blanc, canola (colza) spontané non résistant aux triazines, moutarde des champs, neslie paniculée, ortie royale, renouée scabre, sarrasin de Tartarie, spargoute des champs, stellaire moyenne, tabouret des champs.

Pois de grande culture, soja, lentilles et féveroles en présemis incorporé avec l'herbicide Treflan Liquide EC

Brome, brome des seigles, échinochloa pied-de-coq, éragrostide fétide, éleusine de l'Inde, folle avoine, ivraie de Perse, pâturin annuel, sétaire verte, sétaire glauque.

Amarante à racine rouge, bourse-à-pasteur, chénopode blanc, canola (colza) spontané non résistant aux triazines, mollugine verticillée, moutarde des champs, ortie royale, pourpier potager, renouée des oiseaux, renouée liseron, renouée persicaire, renouée scabre, saponaire des vaches, stellaire moyenne, tabouret des champs.

Pois de grande culture en présemis incorporé avec Rival Herbicide Liquide Concentré Émulsifiable

Brome, brome des seigles, digitale sanguine, échinochloa pied-de-coq, éragrostide fétide, éleusine de l'Inde, folle avoine, ivraie de Perse, pâturin annuel, sétaire verte, sétaire glauque.

Amarante à racine rouge, bourse-à-pasteur, chénopode blanc, canola (colza) spontané non résistant aux triazines, mollugine verticillée, kochia à balais, moutarde des champs, ortie royale, pourpier potager, renouée des oiseaux, renouée liseron, renouée persicaire, renouée scabre, saponaire des vaches, spargoute des champs, stellaire moyenne, tabouret des champs.

Pommes de terre et pommes de terre - application par système d'irrigation par aspersion

Amarante à racine rouge, bourse-à-pasteur, chénopode blanc, canola (colza) spontané non résistant aux triazines, moutarde des champs, neslie paniculée, ortie royale, renouée persicaire, renouée scabre, sarrasin de Tartarie, spargoute des champs, stellaire moyenne, tabouret des champs.

Brise-vent

Amarante fausse-blite, bourse-à-pasteur, chénopode blanc, folle avoine, panic capillaire, pourpier potager, renouée liseron, sétaire verte, soude roulante, tabouret des champs.

Lupin bleu

Chénopode blanc, canola (colza) spontané non résistant aux triazines, moutarde des champs, neslie paniculée, ortie royale, renouée scabre, sarrasin de Tartarie, spargoute des champs, stellaire moyenne, tabouret des champs.

**La répression est une réduction visuelle de la compétition des mauvaises herbes (réduction de population et/ou de vigueur) en comparaison avec une région non traitée.

TYPES DE SOLS ET RESTRICTIONS

Les taux de SENCOR 75 DF recommandés sont fonction de la texture du sol et de sa teneur en matière organique. Les tableaux de dosage figurant dans la présente étiquette font état de trois groupes de texture de sol, à savoir les textures grossières, moyennes et fines. S'il est difficile de classer le sol avec certitude, communiquer avec son représentant de Bayer, son conseiller en sols et cultures ou toute autre personne compétente. Le tableau suivant classe les différents de sols par catégorie de texture :

GROSSIÈRE	MOYENNE	FINE
Sable loameux Loam sableux	Loam Loam limoneux Limon Loam sablo-argileux Argile sableuse	Loam limono-argileux Argile limoneuse Loam argileux Argile

- Dans le cas des sols à texture variable comportant des zones de texture grossière et sableuse, certains dommages peuvent être causés aux cultures dans les zones sableuses si le taux utilisé est celui prescrit pour les sols à texture plus fine.
- Les loams sableux et les loams limono-argileux sont des sols transitoires et peuvent être classés en tant que sols à texture moyenne dans certaines régions.
- Ne pas utiliser SENCOR 75 DF sur les sols TOURBEUX, au risque d'endommager les cultures subséquentes.
- Ne pas utiliser sur les sols à texture grossière contenant moins de 2 % de matière organique.

RENSEIGNEMENTS SUR LES TRAITEMENTS

PRÉSEMI INCORPORÉ (TRAITEMENT D'AUTOMNE ET DE PRINTEMPS)

- Travailler la terre au cultivateur avant d'effectuer un traitement avec SENCOR 75 DF en mélange en cuve avec un produit d'association. Dans le cas des chaumes, déchaumer et bien enfouir les tiges, à une profondeur de 10 à 15 cm. Un instrument à disque donne les meilleurs résultats. Afin de ne pas concentrer les graines de folle avoine sous la couche traitée, ne pas labourer la terre (avec une charrue à versoir) avant le traitement.
- Les mélanges en cuve avec SENCOR 75 DF peuvent être appliqués en pleine surface, puis incorporés au sol par deux passages dans différentes directions (voir le tableau ci-après pour des directives précises).
- SENCOR 75 DF en mélange en cuve avec un produit d'association recommandé peut être utilisé à l'automne ou au printemps. La première incorporation doit être effectuée dans les 24 heures suivant le traitement. Dans le cas des traitements d'automne, la deuxième incorporation peut être effectuée au printemps, au moment de la préparation du lit de semence. Il est préférable que les deux incorporations aient lieu à l'automne et qu'elles soient suivies d'un travail du sol à faible profondeur (pulvérisateur ou vibroculteur à 5 à 8 cm de profondeur) au printemps avant le semis.
- L'incorporation faite avec des instruments réglés à une profondeur inférieure à 8 cm ou supérieure à 10 cm peut entraîner une suppression inégale des mauvaises herbes et des dommages aux cultures.
- Un traitement inégal ou une incorporation inadéquate de SENCOR 75 DF et de l'herbicide d'association peut entraîner une suppression inégale des mauvaises herbes ou des dommages aux cultures, selon les taux utilisés.
- Lorsque les conditions sont difficiles, notamment en cas de maladie des semis, de températures froides, d'un semis trop profond, d'un excès d'humidité, de fortes concentrations de sel ou de sécheresse, les pousses peuvent être affaiblies et le risque de dommage par les herbicides peut être accru. On peut observer un éclaircissement temporaire de la couleur du bord des feuilles ou des cotylédons ainsi qu'un léger retard de croissance. Ces conditions sont vite corrigées et n'ont généralement pas un effet permanent.

Instrument aratoire	Profondeur de travail	Vitesse du tracteur	Remarques
Pulvérisateur tandem	8 - 10 cm	7 - 10 km/h	Préférable sur chaume
Vibroculteur	8 - 10 cm	10 - 13 km/h	Ne pas utiliser si le sol est croûté, motteux ou trop humide pour assurer un mélange homogène.
Défonceuse	Non recommandé		
Cultivateur à barres			
Herses			
Chisel			
Semoir à houe			

TRAITEMENT EN POSTLEVÉE

- La semence doit être placée à au moins 5 cm sous la surface du sol.
- Ne pas utiliser sur une culture contre-ensemencée de plantes fourragères.
- Ne pas traiter plus d'une fois par saison.
- Ne pas mélanger avec d'autres pesticides, agents mouillants ou surfactants.
- Pour une couverture optimale, tourner la rampe de pulvérisation de 45° vers l'avant.
- L'effet sur les mauvaises herbes peut ne pas être visible avant 7 à 10 jours après le traitement.
- SENCOR 75 DF peut être utilisé lorsque la culture est humectée de rosée, mais l'effet sur les mauvaises herbes peut être réduit s'il pleut dans les six heures qui suivent le traitement.
- L'éclaircissement temporaire (7 à 10 jours) de la teinte de la culture et une légère réduction de la hauteur sont parfois observés, tout particulièrement s'il gèle ou s'il fait exceptionnellement chaud au cours des 24 à 48 heures qui suivent le traitement. S'il a gelé, attendre de 4 à 5 jours avant de traiter la récolte avec SENCOR 75 DF.
- L'effet sur les mauvaises herbes et la tolérance de la culture peut être amoindri si le traitement avec SENCOR 75 DF a lieu après le stade de croissance précisé.
- Laisser s'écouler de 4 à 5 jours entre le traitement avec SENCOR 75 DF et un traitement avec d'autres pesticides, notamment des herbicides contre la folle avoine.

BLÉ ET ORGE DE PRINTEMPS - OUEST DU CANADA

- Utiliser le taux prescrit pour un traitement en pleine surface en postlevée avec 80 à 100 L d'eau par hectare.
- Ne pas faire paître ni récolter un champ pour l'alimentation animale qui a été traité dans les 30 jours qui suivent le traitement.
- Ne pas récolter le grain traité dans les 60 jours qui suivent le traitement.
- Ne pas utiliser sur des sols contenant moins de 3 % de matière organique. Un traitement effectué avant une forte pluie ou une irrigation importante (3 cm ou plus) sur des terres à faible teneur en matière organique peut entraîner des dommages à la culture allant de la brûlure des feuilles à la réduction de la population.
- Utiliser le taux le plus élevé pour l'orge afin d'obtenir une suppression résiduelle optimale de la stellaire moyenne et de l'ortie royale ou lorsqu'il y a une forte infestation de mauvaises herbes.

SENCOR 75 DF UTILISÉ AVEC D'AUTRES HERBICIDES

Se reporter à l'étiquette du ou des produits d'association pour connaître les recommandations pertinentes, les directives concernant l'utilisation, les restrictions, les précautions et les mauvaises herbes supplémentaires supprimées qui ne sont pas précisées sur la présente étiquette. À moins qu'il ne soit interdit de le faire sur cette étiquette ou sur les étiquettes des produits d'association, procéder à un traitement en pleine surface ou en bandes.

SENCOR 75 DF, utilisé seul ou en mélange en cuve, appliqué en postlevée sur de l'ORGE DE PRINTEMPS¹

Mauvaises herbes supprimées	Stade de croissance	Produits	Taux par hectare
Feuilles larges annuelles (voir l'étiquette des produits d'association pour connaître les mauvaises herbes supplémentaires)	de 2 à 5 feuilles (mi-tallage)	SENCOR 75 DF	200 - 375 g
	de 3 à 5 feuilles (mi-tallage)	SENCOR 75 DF plus MCPA (amine 500) ou 2,4-D (amine 500)	200 - 375 g 0,85 - 1,1 L 0,85 - 1,1 L
	de 2 à 3 feuilles	SENCOR 75 DF plus Banvel ou Banvel II	200 - 275 g 230 mL 230 mL

1. Les variétés d'orge Klondike, Leduc, et Johnston tolèrent moins SENCOR 75 DF que les autres variétés. Un éclaircissement temporaire de la teinte des plants peut se produire; il peut même, parfois, y avoir rabougrissement de la culture. Traiter ces variétés avec SENCOR 75 DF en utilisant l'une des deux méthodes suivantes : 200 à 275 g de SENCOR 75 DF seul à l'hectare; 200 g de SENCOR 75 DF en mélange en cuve avec de l'herbicide MCPA. Ne pas mélanger SENCOR 75 DF avec les herbicides Banvel ou 2,4-D pour traiter ces variétés.

SENCOR 75 DF, utilisé seul ou en mélange en cuve, appliqué en postlevée sur du BLÉ DE PRINTEMPS

Mauvaises herbes supprimées	Stade de croissance	Produits	Taux par hectare
Feuilles larges annuelles (voir l'étiquette des produits d'association pour connaître les mauvaises herbes supplémentaires)	de 2 à 5 feuilles (mi-tallage)	SENCOR 75 DF	200 - 275 g
	de 3 à 5 feuilles (mi-tallage)	SENCOR 75 DF plus MCPA (amine 500) ou 2,4-D (amine 500)	200 - 275 g 0,85 - 1,1 L 0,85 - 1,1 L
	de 2 à 4 feuilles ¹	SENCOR 75 DF plus Banvel ou Banvel II	200 - 275 g 230 mL 230 mL

1. La tolérance des cultures peut être réduite au stade quatre feuilles.

BLÉ D'HIVER (MILIEU SEMI-ARIDE) - OUEST DU CANADA

- **N'utiliser que sur la variété Norstar.**
- Utiliser les taux prescrits pour un traitement en pleine surface en postlevée avec au moins 100 L d'eau par hectare à la fin de l'automne (octobre ou novembre).
- Traiter après que la culture a commencé à taller et à développer ses racines secondaires, c'est-à-dire d'ordinaire après le stade trois feuilles. Pour être à ce stade, le blé doit d'ordinaire être ensemencé au plus tard le 15 septembre. La culture peut être endommagée si les racines secondaires ne sont pas développées au moment du traitement. Avant d'utiliser SENCOR 75 DF, examiner les plants pour déterminer si les racines secondaires se sont développées, et ce, même si les plants ont tallé.
- Pour de meilleurs résultats, traiter avant que les mauvaises herbes n'aient atteint 3 cm de hauteur ou ne présentent des rosettes de 3 cm.
- Ne pas traiter de blé irrigué car des dommages pourraient être causés à la culture.
- Ne pas mélanger SENCOR 75 DF avec d'autres pesticides ou engrais liquides.
- L'effet sur les mauvaises herbes peut ne pas être visible jusqu'à ce que la croissance ne reprenne, le printemps suivant.
- N'ensemencer aucune culture pendant les 12 mois qui suivent le traitement.
- La suppression des mauvaises herbes peut être amoindrie si le blé d'hiver est ensemencé dans un chaume de blé de printemps non travaillé.
- Une chlorose temporaire peut survenir après un traitement avec SENCOR 75 DF sur le blé d'hiver, particulièrement si une forte gelée survient.

SENCOR 75 DF utilisé seul en postlevée

Mauvaises herbes supprimées	Stade de croissance	Produits	Taux par hectare
Brome des toits et feuilles larges annuelles d'hiver	Début du développement des racines secondaires	SENCOR 75 DF	560-750 g

POIS DE GRANDE CULTURE - OUEST DU CANADA

- Utiliser les taux prescrits pour un traitement en pleine surface en postlevée avec au moins 170 L d'eau par hectare ou en présemis incorporé avec au moins 100 L d'eau par hectare.
- Ne pas traiter plus d'une fois par saison, sauf en cas de traitement fractionné.
- Ne pas faire paître ni récolter un champ pour l'alimentation animale qui a été traité dans les 70 jours qui suivent le traitement.
- Ne pas récolter le grain traité dans les 70 jours qui suivent le traitement.
- Ne pas utiliser sur des sols contenant moins de 4 % de matière organique. Un traitement effectué avant une forte pluie ou une irrigation importante (3 cm ou plus) sur des sols à faible teneur en matière organique peut causer des dommages à la culture allant d'une brûlure des feuilles à une réduction de la population.
- Utiliser le taux le plus élevé lorsqu'il y a une forte infestation de mauvaises herbes.

SENCOR 75 DF UTILISÉ AVEC D'AUTRES HERBICIDES

Se reporter à l'étiquette du ou des produits d'association pour connaître les recommandations pertinentes, les directives concernant l'utilisation, les restrictions, et les précautions. À moins qu'il ne soit interdit de le faire sur cette étiquette ou sur les étiquettes des produits d'association, procéder à un traitement en pleine surface ou en bandes.

SENCOR 75 DF, utilisé seul ou en mélange en cuve, appliqué en postlevée¹

Mauvaises herbes supprimées ²	Produits	Taux par hectare	Remarques
Feuilles larges annuelles (moins de 5 cm de hauteur)	SENCOR 75 DF (traitement simple)	275 - 375 g en un seul traitement	Dans certaines conditions de terrain ou météorologiques, un traitement fractionné avec SENCOR 75 DF peut donner de meilleurs résultats qu'un traitement simple. Le premier traitement doit être effectué lorsque les mauvaises herbes sont entre le stade cotylédon et le stade deux feuilles. Le deuxième traitement doit être fait lorsque survient une deuxième vague de mauvaises herbes ou si les mauvaises herbes qui étaient plus avancées lors du premier traitement ont recommencé à pousser. Attendre de 7 à 10 jours entre les traitements.
	SENCOR 75 DF (traitement fractionné)	140 - 190 g par traitement	
Amarante à racine rouge, canola (colza) spontané non résistant aux triazines, chénopode blanc, moutarde des champs, renouée persicaire, renouée scabre, tabouret des champs	SENCOR 75 DF plus MCPA Sodium (300 g/L)	190 g 467 mL	

1. Les tiges des pois doivent mesurer moins de 15 cm de long au moment du traitement. Ne pas traiter dans les trois jours qui suivent une période de temps frais, pluvieux ou nuageux, sinon des dommages peuvent être causés à la culture.
2. Le pois peut n'offrir qu'une faible concurrence aux mauvaises herbes. Lorsque les populations de mauvaises herbes sont envahissantes, l'utilisation de SENCOR 75 DF seul peut ne pas être suffisamment efficace en raison de la repousse de certaines mauvaises herbes.

SENCOR 75 DF utilisé en mélange en cuve en présemis incorporé (traitement de printemps)¹

Mauvaises herbes supprimées	Produits	Textures de sol et taux par hectare	
		GROSSIÈRE (5 à 6 % de matière organique) ²	MOYENNE ou FINE (tous les sols contenant de 6 à 15 % de matière organique) ²
Feuilles larges et graminées annuelles	SENCOR 75 DF plus Treflan Liquide EC (480 g/L) ou Rival EC Liquide	375 g 1,7 L 2,2 L	375 - 475 g 2,3 - 3,0 L ³ 2,2 - 2,8 L ³

SENCOR 75 DF utilisé en mélange en cuve en présemis incorporé (traitement d'automne)¹

Mauvaises herbes supprimées	Produits	Textures de sol et taux par hectare	
		GROSSIÈRE (4 à 6 % de matière organique) ²	MOYENNE ou FINE (tous les sols contenant de 6 à 15 % de matière organique) ²
Feuilles larges et graminées annuelles	SENCOR 75 DF plus Treflan Liquide EC (480 g/L)	475 g 2,3 L	475 - 550 g 3,0 - 3,4 L ³

NOTES CONCERNANT L'UTILISATION DE SENCOR 75 DF EN MÉLANGE EN CUVE EN PRÉSEMI INCORPORÉ (TRAITEMENT DE PRINTEMPS ET D'AUTOMNE)

1. Traitement d'automne : avant le gel. Traitement de printemps : lorsque le sol est assez chaud pour favoriser la germination. Éviter de repiquer des pousses de mauvaises herbes. Semer dans un lit de semence exempt de mauvaises herbes en ayant recours à des pratiques culturales reconnues.
2. Les taux d'herbicides varient selon la teneur en matière organique du sol; plus la teneur en matière organique est élevée, plus le taux d'herbicide requis est élevé.
 - Ne pas utiliser sur des sols contenant moins de 4 % de matière organique (traitement d'automne) ou 5 % de matière organique (traitement de printemps).
 - Dans le cas des sols contenant de 4 à 6 % (traitement d'automne) ou de 5 à 6 % (traitement de printemps) de matière organique, utiliser le taux recommandé le plus faible.
 - Dans le cas des sols contenant entre 6 et 10 % de matière organique, choisir un taux dans la plage recommandé pour les sols à texture moyenne et fine.
 - Dans le cas des sols contenant 10 % ou plus de matière organique, utiliser le plus fort taux recommandé (la suppression des mauvaises herbes à feuilles larges peut ne pas être adéquate).
3. Utiliser le taux élevé dans les champs où il y a une forte infestation de mauvaises herbes.

POIS DE CONSERVERIE - OUEST DU CANADA

- Utiliser les taux prescrits pour un traitement en pleine surface en postlevée avec au moins 170 L d'eau par hectare.
- Ne pas faire paître ni récolter un champ pour l'alimentation animale qui a été traité dans les 70 jours qui suivent le traitement.
- Ne pas récolter dans les 40 jours qui suivent le traitement.
- Ne pas utiliser sur des sols contenant moins de 4 % de matière organique. Un traitement effectué avant une forte pluie ou une irrigation importante (3 cm ou plus) sur des sols à faible teneur en matière organique peut causer des dommages à la culture allant d'une brûlure des feuilles à une réduction de la population.
- Utiliser le taux le plus élevé lorsqu'il y a une forte infestation de mauvaises herbes.
- Ne pas mélanger avec d'autres pesticides, agents mouillants ou surfactants.

SENCOR 75 DF utilisé seul en postlevée¹

Mauvaises herbes supprimées	Produits	Taux par hectare
Feuilles larges annuelles (moins de 5 cm de hauteur) ²	SENCOR 75 DF	275 - 375 g

1. Les tiges des pois doivent mesurer moins de 15 cm de long au moment du traitement. Ne pas traiter dans les trois jours qui suivent une période de temps frais, pluvieux ou nuageux, sinon des dommages peuvent être causés à la culture.

2. Le pois peut n'offrir qu'une faible concurrence aux mauvaises herbes. Lorsque les populations de mauvaises herbes sont envahissantes, l'utilisation de SENCOR 75 DF seul peut ne pas être suffisamment efficace en raison de la repousse de certaines mauvaises herbes.

POIS CHICHES - OUEST DU CANADA

- **N'utiliser que sur les types Desi et Kabuli.**
- Utiliser les taux prescrits pour un traitement en pleine surface en postlevée avec au moins 170 L d'eau par hectare.
- Ne pas appliquer plus d'une fois par saison.
- Ne pas faire paître ni récolter un champ pour l'alimentation animale qui a été traité dans les 70 jours qui suivent le traitement.
- Ne pas récolter dans les 40 jours qui suivent le traitement.
- Ne pas utiliser sur des sols contenant moins de 4 % de matière organique. Un traitement effectué avant une forte pluie ou une irrigation importante (3 cm ou plus) sur des sols à faible teneur en matière organique peut causer des dommages à la culture allant d'une brûlure des feuilles à une réduction de la population.
- Ne pas mélanger avec d'autres pesticides, agents mouillants ou surfactants.

SENCOR 75 DF utilisé seul en postlevée¹

Mauvaises herbes réprimées	Produits	Taux par hectare
Feuilles larges annuelles (moins de 5 cm de hauteur) ²	SENCOR 75 DF	275 g

1. Traiter lorsque les tiges des pois ont atteint le stade 1 à 3 noeuds au-dessus du sol (hauteur maximale de 6 cm).
REMARQUE : UN TRAITEMENT EFFECTUÉ AU-DELÀ DU STADE DE CROISSANCE RECOMMANDÉ PEUT ENDOMMAGER GRAVEMENT LA CULTURE. Ne pas traiter dans les trois jours qui suivent une période de temps frais, pluvieux ou nuageux, sinon des dommages peuvent être causés à la culture.
2. Le pois chiche peut n'offrir qu'une faible concurrence aux mauvaises herbes. Lorsque les populations de mauvaises herbes sont envahissantes, l'utilisation de SENCOR 75 DF seul peut ne pas offrir une répression suffisante en raison de la repousse de certaines mauvaises herbes.

LENTILLES - OUEST DU CANADA

- Utiliser les taux prescrits pour un traitement en pleine surface en postlevée avec au moins 170 L d'eau par hectare ou en présemis incorporé avec au moins 100 L d'eau par hectare.
- Ne pas traiter plus d'une fois par saison, sauf si l'on applique les recommandations concernant le traitement fractionné.
- Ne pas faire paître ni récolter un champ pour l'alimentation animale qui a été traité dans les 70 jours qui suivent le traitement.
- Ne pas récolter le grain dans les 70 jours suivant le traitement.
- Ne pas utiliser sur des sols contenant moins de 4 % de matière organique. Un traitement effectué avant une forte pluie ou une irrigation importante (3 cm ou plus) sur des sols à faible teneur en matière organique peut causer des dommages à la culture allant d'une brûlure des feuilles à une réduction de la population.
- Utiliser le taux élevé dans les champs où l'infestation de mauvaises herbes est forte.

SENCOR 75 DF utilisé seul en postlevée¹

Mauvaises herbes réprimées	Produits	Taux par hectare	Remarques
Feuilles larges annuelles (moins de 5 cm de hauteur) ²	SENCOR 75 DF (traitement simple)	275 g en un seul traitement	Dans certaines conditions de terrain ou météorologiques, le traitement fractionné avec SENCOR 75 DF peut donner une meilleure répression (arrêt de croissance) des mauvaises herbes qu'un traitement simple. Le premier traitement doit être effectué lorsque les mauvaises herbes sont entre le stade cotylédon et le stade deux feuilles. Le deuxième traitement doit être fait lorsqu'une deuxième vague de mauvaises herbes apparaît ou lorsque les mauvaises herbes qui étaient plus avancées lors du premier traitement ont recommencé à pousser. Attendre de 7 à 10 jours entre les traitements.
	SENCOR 75 DF (traitement fractionné)	140 - 190 g par traitement	

1. Les tiges de lentilles doivent mesurer moins de 15 cm de longueur ou se situer entre les stades 3 à 5 nœuds au moment du traitement. Ne pas traiter dans les trois jours qui suivent une période de temps frais, pluvieux ou nuageux, sinon des dommages peuvent être causés à la culture.
2. La lentille peut n'offrir qu'une faible concurrence aux mauvaises herbes. Lorsque les populations de mauvaises herbes sont envahissantes, l'utilisation de SENCOR 75 DF seul peut ne pas offrir une répression suffisante en raison de repousse de certaines mauvaises herbes.

SENCOR 75 DF UTILISÉ AVEC D'AUTRES HERBICIDES

Se reporter à l'étiquette du ou des produits d'association pour connaître les recommandations pertinentes, les directives concernant l'utilisation, les restrictions, les précautions. À moins qu'il ne soit interdit de le faire sur cette étiquette ou sur les étiquettes des produits d'association, procéder à un traitement en pleine surface ou en bandes.

SENCOR 75 DF utilisé en mélange en cuve en présemis incorporé (traitement d'automne - avant le gel du sol)

Mauvaises herbes supprimées	Produits	Textures de sol ¹ et taux par hectare	
		GROSSIÈRE (4-6 % de matière organique) ²	MOYENNE ou FINE (tous les sols contenant entre 6 et 15 % de matière organique) ²
Feuilles larges et graminées annuelles	SENCOR 75 DF plus Treflan Liquide EC (480 g/L)	475 g 2,3 L	475 - 550 g 3,0 - 3,4 L ³

1. Ne pas utiliser sur des sols tourbeux.
2. Le taux de SENCOR 75 DF varie selon la teneur en matière organique du sol; plus la teneur en matière organique est élevée, plus le taux requis de SENCOR 75 DF est élevé.
 - Ne pas utiliser sur des sols contenant moins de 4 % de matière organique.
 - Sur les sols contenant entre 4 et 6 % de matière organique, utiliser le taux recommandé le moins élevé.
 - Dans le cas des sols contenant entre 6 et 10 % de matière organique, choisir un taux dans la plage recommandée pour les sols à texture moyenne et fine.
 - Dans le cas des sols contenant 10 % de matière organique ou plus, utiliser la taux recommandé le plus élevé (la suppression des feuilles larges peut ne pas être adéquate).
3. Utiliser le taux élevé de l'herbicide Treflan Liquide EC si l'infestation de folle avoine est importante.

Le travail du sol printanier qui suit un traitement automnal avec SENCOR 75 DF plus l'herbicide Treflan Liquide EC doit être effectué lorsque le sol est assez chaud pour favoriser la germination. Éviter de repiquer les mauvaises herbes; ensemercer dans un lit de semence exempt de mauvaises herbes en ayant recours à des pratiques agricoles reconnues.

SOJA - OUEST DU CANADA

- Utiliser le taux prescrit en présemis incorporé avec au moins 100 L d'eau par hectare.
- VARIÉTÉS : Avant d'utiliser SENCOR 75 DF, consulter son représentant Bayer, son détaillant de produits chimiques ou son fournisseur de semences pour obtenir de plus amples renseignements sur la tolérance des variétés de soja.
- Les maladies des semis, les températures froides, la mise en terre trop profonde, l'humidité excessive, un pH élevé (plus de 7,5), de fortes concentrations salines ou la sécheresse peuvent affaiblir les semis de soja et accroître les risques de dommages par SENCOR 75 DF et l'herbicide Treflan Liquide EC. Dans de telles circonstances, la croissance peut être retardée ou le rendement réduit.

SENCOR 75 DF UTILISÉ AVEC D'AUTRES HERBICIDES

Se reporter à l'étiquette du ou des produits d'association pour connaître les recommandations pertinentes, les directives concernant l'utilisation, les restrictions, les précautions et les mauvaises herbes supplémentaires supprimées qui ne sont pas précisées sur la présente étiquette. À moins qu'il ne soit interdit de le faire sur cette étiquette ou sur les étiquettes des produits d'association, procéder à un traitement en pleine surface ou en bandes.

SENCOR 75 DF utilisé en mélange en cuve en présemis incorporé (traitement de printemps)

Mauvaises herbes supprimées	Produits	Textures de sol et taux par hectare	
		GROSSIÈRE (2-6 % de matière organique) ¹	MOYENNE ou FINE (tous les sols contenant entre 6 et 15 % de matière organique) ¹
Feuilles larges et graminées annuelles	SENCOR 75 DF plus Treflan Liquide EC (480 g/L)	275 - 375 g 1,7 L	375 - 550 g 2,3 - 3,0 L ²

1. Le taux de SENCOR 75 DF varie avec la teneur en matière organique du sol; plus la teneur en matière organique est élevée, plus le taux requis de SENCOR 75 DF est élevé.
 - Ne pas utiliser sur des sols contenant moins de 2 % de matière organique.
 - Dans le cas des sols contenant de 2 à 3 % de matière organique, utiliser 275 g/ha.
 - Dans le cas des sols contenant de 3 à 6 % de matière organique, utiliser 375 g/ha.
 - Dans le cas des sols contenant entre 6 et 10 % de matière organique, choisir un taux dans la plage recommandée pour les sols à texture moyenne et fine.
 - Dans le cas des sols contenant 10 % de matière organique ou plus, utiliser le taux recommandé le plus élevé (la suppression des mauvaises herbes à feuilles larges peut ne pas être adéquate).
2. Utiliser un taux élevé de l'herbicide Treflan Liquide EC si l'infestation de folle avoine est forte.

FÉVEROLES - OUEST DU CANADA

- Utiliser le taux prescrit en présemis incorporé avec au moins 100 L d'eau par hectare.
- Ne pas utiliser sur des sols contenant une forte salinité, laquelle peut être déterminée à l'aide d'un test de conductivité réalisé par un laboratoire provincial. Ne pas utiliser le produit lorsque la conductivité est supérieure à 1 ms/cm si la méthode de 1 à 1 est utilisée ou 2 ms/cm si la méthode standard est utilisée.

SENCOR 75 DF UTILISÉ AVEC D'AUTRES HERBICIDES

Se reporter à l'étiquette du ou des produits d'association pour connaître les recommandations pertinentes, les directives concernant l'utilisation, les restrictions, les précautions et les mauvaises herbes supplémentaires supprimées qui ne sont pas précisées sur la présente étiquette. À moins qu'il ne soit interdit de le faire sur cette étiquette ou sur les étiquettes des produits d'association, procéder à un traitement en pleine surface ou en bandes.

SENCOR 75 DF utilisé en mélange en cuve en présemis incorporé (traitements de printemps)¹

Mauvaises herbes supprimées	Produits	Textures de sol et taux par hectare	
		GROSSIÈRE (2-6 % de matière organique) ²	MOYENNE ou FINE (tous les sols contenant entre 6 et 15 % de matière organique) ²
Feuilles larges et graminées annuelles	SENCOR 75 DF plus Treflan Liquide EC (480 g/L)	275 - 375 g 1,7 L	375 - 550 g 2,3 L

SENCOR 75 DF utilisé en mélange en cuve en présemis incorporé (traitements d'automne)¹

Mauvaises herbes supprimées	Produits	Textures de sol et taux par hectare	
		GROSSIÈRE (2-6 % de matière organique) ²	MOYENNE ou FINE (tous les sols contenant entre 6 et 15 % de matière organique) ²
Feuilles larges et graminées annuelles	SENCOR 75 DF plus Treflan Liquide EC (480 g/L)	375 - 475 g 2,3 L	475 - 550 g 3,0 L

REMARQUES CONCERNANT L'UTILISATION DE SENCOR 75 DF EN MÉLANGE EN CUVE EN PRÉSEMIS INCORPORÉ (TRAITEMENTS DE PRINTEMPS ET D'AUTOMNE)

1. Traitement d'automne : avant le gel. Traitement de printemps : lorsque le sol est assez chaud pour favoriser la germination. Éviter de repiquer des pousses de mauvaises herbes. Semer dans un lit de semence exempt de mauvaises herbes en ayant recours à des pratiques culturales reconnues.
2. Les taux d'herbicides varient selon la teneur en matière organique du sol; plus la teneur en matière organique est élevée, plus le taux d'herbicide requis est élevé.
 - Ne pas utiliser sur des sols contenant moins de 2 % de matière organique.
 - Dans le cas des sols contenant de 2 à 3 % de matière organique, utiliser le taux recommandé le plus faible.
 - Dans le cas des sols contenant de 3 à 6 % de matière organique, utiliser 375 g/ha pour le traitement de printemps ou 475 g/ha pour le traitement d'automne.
 - Dans le cas des sols contenant de 6 à 10 % de matière organique, choisir un taux dans la plage recommandée pour les sols à texture moyenne et fine.
 - Dans le cas des sols contenant une teneur en matière organique de 10 % ou plus, utiliser le taux recommandée le plus fort (la suppression des feuilles larges peut ne pas être adéquate).

POMMES DE TERRE
MANITOBA, SASKATCHEWAN, ALBERTA ET INTÉRIEUR DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

- Utiliser le taux prescrit pour un traitement en pleine surface en postlevée ou en présemis incorporé avec 100 à 300 L d'eau par hectare.
- Ne pas utiliser sur les variétés Belleisle ou Tobique.
- Avant d'utiliser SENCOR 75 DF, consulter son détaillant de produits chimiques, son représentant Bayer ou son fournisseur de semences pour obtenir de plus amples renseignements sur la tolérance de nouvelles variétés de pommes de terre.
- Ne pas récolter dans les 60 jours qui suivent le traitement.
- POUR CONNAÎTRE LES UTILISATIONS ADDITIONNELLES EN TERRAIN IRRIGUÉ DANS L'OUEST DU CANADA ET LA CÔTE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE, VOIR LA SECTION DE LA PRÉSENTE ÉTIQUETTE QUI TRAITE DES DIRECTIVES D'EMPLOI POUR LES POMMES DE TERRE DANS L'EST DU CANADA.

SENCOR 75 DF UTILISÉ AVEC D'AUTRES HERBICIDES

Se reporter à l'étiquette du ou des produits d'association pour connaître les recommandations pertinentes, les directives concernant l'utilisation, les restrictions, les précautions et les mauvaises herbes supplémentaires supprimées qui ne sont pas précisées sur la présente étiquette. À moins qu'il ne soit interdit de le faire sur cette étiquette ou sur les étiquettes des produits d'association, procéder à un traitement en pleine surface ou en bandes.

SENCOR 75 DF utilisé seul ou en mélange en cuve en postlevée¹

Mauvaises herbes supprimées	Produits	Taux par hectare
Feuilles larges annuelles mesurant moins de 4 cm de hauteur	SENCOR 75 DF	375 g
Feuilles larges énumérées ci-dessus plus la sétaire verte	SENCOR 75 DF plus Prism Herbicide en Granules Dispersables (25%) ²	280 - 375 g ³ 60 g

1. Ce ne sont pas toutes les variétés de pommes de terre qui ont été testées quant à leur tolérance à SENCOR 75 DF. Certaines variétés de pommes de terre (à maturation hâtive, à peau rouge, Atlantic, Eramosa) peuvent être sensibles à une application de SENCOR 75 DF et subir des dommages (tels que jaunissement/nécrose des nervures des feuilles et du bord des feuilles, rabougrissement et éventuellement récolte tardive). La première utilisation de SENCOR 75 DF sur une variété de pommes de terre doit se limiter à une petite parcelle d'essai afin de s'assurer que le risque ou le degré de dommages potentiel est acceptable pour le producteur avant de procéder à une application à grande échelle dans tout le champ. La sensibilité ou les dommages faisant suite à une application en postlevée de SENCOR 75 DF sont typiquement visibles dans la parcelle d'essai dans les cinq jours suivant l'application.
2. Prism Herbicide en Granules Dispersables (25%) doit être appliqué avec un surfactant non ionique c-à-d, Citowett Plus, Agral 90 agent mouillant et tensioactif non ionique liquide, Agral 90 un mouillant et adhésif non ionique, ou IPCO Ag-surf Original à raison de 2L par 1000L de solution de pulvérisation (0,2% v.v.).
3. Le taux d'application de Sencor 75DF de 375g par hectare devrait être utilisé pour les infestations importantes de mauvaises herbes.

SENCOR 75 DF utilisé en mélange en cuve en présemis incorporé¹

Mauvaises herbes supprimées	Produits	Taux par hectare
Mauvaises herbes annuelles à feuilles larges	SENCOR 75 DF plus Eptam Liquide EC	375 - 550 g 4,25 - 5,5 L

1. Ne pas utiliser sur des sols contenant plus de 7 % de matière organique.

POMMES DE TERRE - APPLICATION PAR SYSTÈME D'IRRIGATION PAR ASPERSION MANITOBA, SASKATCHEWAN, ALBERTA ET INTÉRIEUR DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

Les herbicides SENCOR 75 DF et Eptam Liquide EC sont recommandés pour application en prélevée dans les pommes de terre au moyen d'un système d'irrigation par aspersion conformément aux directives figurant sur cette étiquette. Consulter les rubriques sur les cultures de cette étiquette pour connaître les taux recommandés, les mauvaises herbes supprimées ou réprimées, les restrictions et les précautions particulières.

N'appliquer ce produit qu'avec un système d'irrigation par aspersion (systèmes à rampe-pivot, à déplacement latéral ou fixes) doté de buses basse pression. Ne pas appliquer ce produit à l'aide d'aucun autre type de système d'irrigation.

Une distribution non uniforme de l'eau traitée peut entraîner des dommages à la culture, une baisse de l'efficacité ou l'apparition de résidus de pesticides illégaux dans la culture.

RÉGLAGE : (Système à rampe-pivot et système automoteur à déplacement latéral)

Les systèmes d'irrigation par aspersion doivent permettre l'application uniforme de l'eau et doivent être réglés avec précision pour l'application de SENCOR 75 DF. L'étalonnage et la distribution seront d'autant plus précis que le volume de pulvérisation à l'heure sera élevé (mélange plus dilué de produit et d'eau). Pour régler correctement les systèmes à rampe-pivot et à déplacement latéral, suivre les étapes indiquées ci-dessous :

1. Déterminer le nombre de minutes nécessaires pour effectuer une révolution complète tout en appliquant 6 à 19 mm d'eau par hectare.
2. Déterminer le nombre exact de minutes nécessaires pour injecter 3,8 litres d'eau à la pression de fonctionnement.
3. Diviser le temps requis pour une révolution (étape 1) par le temps requis pour injecter 3,8 litres (étape 2) et multiplier par 3,8. Le résultat est le nombre total de litres de mélange produit/eau à verser dans le réservoir ravitailleur.
4. Verser la quantité requise d'eau dans le réservoir ravitailleur et démarrer le système d'agitation. Ajouter ensuite la quantité nécessaire de SENCOR 75 DF au taux recommandé (Voir TRAITEMENT EN PLEINE SURFACE RECOMMANDÉ) dans le réservoir ravitailleur.

EXEMPLE : Si 20 heures (1 200 minutes) sont requises pour une révolution et si 2 minutes sont requises pour injecter 3,8 litres, un total de 2 280 litres de mélange produit/eau sont nécessaires $[(1200 \div 2) \times 3,8 = 2280]$; pour traiter 55 ha à 0,75 kg/ha, 41,25 kg de SENCOR 75 DF sont nécessaires.

Ne pas brancher un système d'irrigation employé pour effectuer un traitement avec pesticides au réseau public de distribution d'eau, à moins d'avoir mis en place les dispositifs de sécurité pour service d'eau public décrits sur l'étiquette du pesticide.

Une personne familière avec le système d'irrigation et responsable de son fonctionnement, ou toute personne sous sa supervision, doit, au besoin, arrêter le système et procéder aux réglages nécessaires.

Le système doit être muni d’un clapet anti-retour, d’une soupape anti-vide et d’un tuyau d’écoulement à basse pression judicieusement situés sur le tuyau d’irrigation de façon à éviter le refoulement du produit et, donc, la contamination de la source d’eau.

Le tuyau d’injection du pesticide doit être muni d’un clapet anti-retour automatique à fermeture rapide pour empêcher le refoulement du produit vers la pompe d’injection.

Le tuyau d’injection du pesticide doit également être muni d’une électrovanne (type solénoïde) normalement fermée située sur le côté admission de la pompe d’injection (p. ex. pompe à membrane) conçue pour utilisation avec des pesticides et pouvant être intégrée à un système de verrouillage.

Ne pas appliquer quand la vitesse du vent favorise la dérive au-delà de la zone à traiter.

Pendant l’application du pesticide, maintenir une agitation continue suffisante dans le réservoir ravitailleur de façon à garder l’herbicide en suspension.

L’application d’un volume d’eau supérieur à la quantité recommandée sur cette étiquette peut entraîner l’herbicide hors de la zone d’activité et donc diminuer la performance du produit. Un recoupement insuffisant du schéma d’aspersion peut entraîner une suppression des mauvaises herbes déficiente. Un recoupement excessif du schéma d’aspersion peut entraîner des dommages à la culture. Allouer suffisamment de temps pour permettre l’évacuation complète du pesticide de la tuyauterie et des buses avant de fermer l’alimentation en eau. Pour marquer la fin de la période d’application et s’assurer que le pesticide est complètement évacué, il est possible d’utiliser un colorant indicateur.

Utiliser au moins une partie d’eau pour chaque partie d’herbicide à injecter. L’utilisation d’un plus grand volume d’eau augmentera la précision et l’uniformité de la distribution. L’eau de ruissellement issue de l’irrigation par aspersion doit être pulvérisée de nouveau.

MÉLANGE EN CUVE DE SENCOR 75 DF PLUS EPTAM LIQUIDE EC¹ :
APPLIQUÉ EN PRÉLEVÉE PAR SYSTÈME D’IRRIGATION PAR ASPERSION

Mauvaises herbes supprimées	Produits	Taux par hectare
Mauvaises herbes annuelles à feuilles larges	SENCOR 75 DF plus Eptam Liquide EC	375 – 750 g 4,25 - 5,5 L
REMARQUES : APPLICATION EN PRÉLEVÉE PAR SYSTÈME D’IRRIGATION PAR ASPERSION : Appliquer le taux recommandé dans 8 à 19 mm d’eau par hectare par injection continue avec les systèmes à rampe-pivot, ou en au moins 15 à 30 minutes de couverture avec les systèmes fixes ou les systèmes automoteurs à déplacement sur roues. Sur les sols sableux, appliquer dans 8 à 12 mm d’eau et utiliser le taux le plus faible de SENCOR 75 DF et Eptam Liquid EC. Appliquer avant la levée de la culture et des mauvaises herbes. Utiliser le taux le plus élevé pour supprimer les graminées ou si les populations de mauvaises herbes à feuilles larges sont denses. Ne pas récolter moins de 60 jours après l’application.		

1. N’utiliser pas ce produit sur les cultivars Belleisle et Tobique.

ASPERGERAIES (établies) - OUEST DU CANADA

- VOIR LA SECTION DE LA PRÉSENTE ÉTIQUETTE QUI CONTIENT LES RECOMMANDATIONS APPLICABLES À LA CULTURE DE L’ASPERGE DANS L’EST DU CANADA.

BRISE-VENT - OUEST DU CANADA

- Appliquer le taux recommandé sous forme de traitement de pleine surface en présemis incorporé dans au moins 100 à 225 L d’eau par hectare
- Ne pas appliquer plus d’une fois par saison.
- Ne pas utiliser dans les sols contenant moins de 5 % de matière organique.
- La suppression des mauvaises herbes à feuilles larges peut ne pas être satisfaisante dans les sols contenant 10 % ou plus de matière organique.
- La présence de maladies de plantules, le temps frais, un semis trop profond, un excès d’humidité, un pH supérieur à 7,5, une forte concentration en sel et la sécheresse peuvent affaiblir les plantules et augmenter les risques de dommages causés par le mélange en cuve des herbicides SENCOR 75 DF et Treflan Liquide EC.

SENCOR 75 DF UTILISÉ AVEC D’AUTRES HERBICIDES

Se reporter à l’étiquette des produits d’association pour connaître les recommandations pertinentes, les directives concernant l’utilisation, les restrictions, les précautions. À moins qu’il ne soit interdit de le faire sur cette étiquette ou sur les étiquettes des produits d’association, procéder à un traitement en pleine surface.

SENCOR 75 DF utilisé en mélange en cuve en présemis incorporé (traitements de printemps)

Culture	Produits	Taux par hectare
Espèces utilisées comme brise-vent : Frêne vert Caragana Cerisier de Virginie Lilas tardif Peuplier Amélanchier Argousier	SENCOR 75 DF plus Treflan Liquide EC (480 g/L)	400 g 5,2 L

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Bayer CropScience Inc. dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Bayer CropScience Inc. n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et(ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

BLEUETS EN CORYMBE NOUVELLEMENT PLANTÉS - OUEST DU CANADA

- VOIR LA SECTION DE LA PRÉSENTE ÉTIQUETTE QUI CONTIENT LES RECOMMANDATIONS APPLICABLES À LA CULTURE DE BLEUETS EN CORYMBE (NOUVELLEMENT PLANTÉS) DANS L'EST DU CANADA.

CAROTTES - OUEST DU CANADA

- VOIR LA SECTION DE LA PRÉSENTE ÉTIQUETTE QUI CONTIENT LES RECOMMANDATIONS APPLICABLES À LA CULTURE DE CAROTTES DANS L'EST DU CANADA.

LUPIN BLEU - OUEST DU CANADA

- **NE PAS UTILISER SUR DES LUPINS DESTINÉS À LA CONSOMMATION HUMAINE.**
- Ne pas employer les tiges et les feuilles traitées pour l'alimentation animale.
- Utiliser les taux prescrits pour un traitement en pleine surface en postlevée avec au moins 170 L d'eau par hectare.
- Ne pas appliquer plus d'une fois par saison.
- Ne pas utiliser sur des sols contenant moins de 4 % de matière organique. Un traitement effectué avant une forte pluie ou une irrigation importante (3 cm ou plus) sur des sols à faible teneur en matière organique peut causer des dommages à la culture allant d'une brûlure des feuilles à une réduction de la population.

SENCOR 75 DF utilisé seul en postlevée¹

Mauvaises herbes ² réprimées	Produits	Taux par hectare
Feuilles larges annuelles (moins de 5 cm de hauteur)	SENCOR 75 DF	275 g
1. Traiter lorsque les tiges des lupins ont atteint le stade 2 à 3 nœuds au-dessus du sol. Ne pas traiter dans les trois jours qui suivent une période de temps frais, pluvieux ou nuageux, sinon des dommages peuvent être causés à la culture. 2. Le lupin peut n'offrir qu'une faible concurrence aux mauvaises herbes. Lorsque les populations de mauvaises herbes sont envahissantes, l'utilisation de SENCOR 75 DF seul peut ne pas offrir une répression suffisante en raison de la repousse de certaines mauvaises herbes.		

240330

SENCOR, Roundup WeatherMAX, R/T 540 et Transorb sont des marques déposées de Bayer.

Tous les autres produits mentionnés sont des marques déposées ou des marques de commerce de leurs fabricants respectifs.